

SONNAZ

BULLETIN MUNICIPAL 2024



Le Conseil Municipal remercie chaleureusement les annonceurs et les personnes ayant transmis des photos qui ont permis l'édition de ce bulletin.

BULLETIN MUNICIPAL 2024

Parution Février 2024

Directeur de la publication :
Daniel ROCHAIX, Maire de Sonnaz

Comité de rédaction :
Daniel ROCHAIX, Eliane ROULET,
Dominique DUVAL,
Françoise ENGELMANN,
Béatrice PERRET, Christel ROCHAIX

Crédit photos :
4^{ème} de couverture
Valentine GANTOIS
"Il n'y a pas meilleur bonheur
que leurs compagnies"
1^{er} prix concours photo
sur le thème
"Le bonheur est dans le pré"

Conception - Réalisation :
Pastel Impression - 73190 Saint-Baldoph
04 79 28 22 08

● Le mot du Maire	p. 1
● Finances	p. 2 à 3
● Travaux	p. 4 à 6
● Fleurissement	p. 7
● Infos municipales	p. 8 à 30
● Vie de l'école	p. 31 à 33
● Etat Civil	p. 34 à 35
● Bibliothèque	p. 36
● Vie Associative	p. 37 à 59

Les articles de la Vie Associative sont rédigés par les Associations elles-mêmes.



MAIRIE DE SONNAZ



Square François Jarret - 73000 Sonnaz



04 79 72 00 32



mairiedesonnaz@orange.fr



www.sonnaz.fr



Secrétariat de la Mairie ouvert au public :

- Lundi, Mercredi, Vendredi de 13 h 30 à 17 h 15
- Mardi de 13 h 30 à 18 h 00
- Jeudi de 8 h 00 à 11 h 30



N'hésitez pas à vous abonner à la page de Sonnaz pour suivre les actualités de la commune.

Il m'apparaît important, car c'est l'affaire de tous, d'évoquer cet amer constat : des communes sont attaquées, des élus sont pris pour cibles. Les actes de vandalisme et les dégradations de biens publics que nous avons vu se perpétrer en 2023 sont inacceptables et nuisent gravement à notre service public. Les violences verbales et physiques à l'encontre des élus sont intolérables et inadmissibles. Je peux affirmer que nous avons été très sensibles au fait que vous, la population de nos communes, soyez solidaires des maires et des élus. Dans ce contexte difficile, restons unis, et déterminés face à de tels agissements. J'ai toujours considéré que la vie politique était avant tout guidée par l'intérêt public. Notre engagement est sans nul doute là. Être élu, diriger une collectivité, comme présider une association, c'est servir. Du reste, comment pourrait-il en être autrement ? Cet intérêt public est le moteur de nos décisions et c'est ce qui guide nos choix.

En lien avec ces constats préoccupants, Je souhaite retrouver, avec vous, une année 2024 plus pacifique et tolérante.

Comme le disait Voltaire : « **La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède** ».

Que 2024 soit une année solidaire, une année d'humanité.

Cette année encore, la construction de l'école maternelle et son restaurant scolaire va prendre une place importante dans le bulletin municipal. C'est le projet phare du mandat avec un moment fort : son inauguration le 8 juillet dernier.

Bien que le financement de cette construction représente une dépense conséquente pour la commune, chacun d'entre nous comprend l'importance de disposer de locaux adaptés à la mission d'éducation de nos enfants.

Cette construction, c'est aussi une histoire d'hommes et de femmes que je voudrais remercier pour leurs compétences, leur professionnalisme, leur opiniâtreté et leur savoir faire notamment l'architecte, Monsieur RITZ qui a été le chef d'orchestre de ce projet et qui a mis en musique tous les corps de métier avec son équipe. Je remercie également les bureaux d'études, les entrepreneurs, les artisans et tous leurs personnels sans oublier la SAS (Société d'Aménagement de la Savoie) pour sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en saluant le travail remarquable effectué par Monsieur Jérôme LACOSTE pour assister la commune.

Un autre sujet qui fait sens et qui concerne nos écoliers : l'élection du deuxième conseil municipal des enfants suite au succès rencontré l'an passé. Cette année nous avons enregistré les candidatures de 6 binômes en CE2, 5 en CM1 et 4 en CM2. Un grand merci à tous les enfants pour ce bel engagement citoyen. Les 6 nouveaux élus ont

été installés lors d'un conseil municipal spécifique le 27 novembre dernier ; ils auront une année pour concrétiser leurs nombreux projets.

Les associations ont également œuvré comme à leur habitude pour animer notre village ; leur travail est essentiel pour la qualité de vie à Sonnaz et conforte notre label « **Commune où il fait bon vivre** ». Qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisir, leurs actions créent du lien social, de la solidarité, de la convivialité, éléments importants de la qualité de vie. Je félicite, encourage et exprime ma reconnaissance et ma gratitude à l'ensemble des bénévoles qui font un travail remarquable et s'impliquent sans relâche avec énergie et enthousiasme.

Je voudrais enfin rappeler l'engagement de la commune dans l'opération « **eau, climat on agit !** ». La sécheresse de ces deux dernières années, qui a mis le territoire en tension démontre qu'avec l'évolution du climat, cette situation va devenir la norme d'où l'intérêt dès à présent d'agir pour avoir une gestion, économe et partagée de notre ressource en eau. Ainsi, la commune a investi dans une cuve de récupération d'eau de pluie de 13m³ pour collecter et stocker les eaux pluviales du bâtiment communal de Pomaray qui serviront à l'arrosage des fleurs.

Le fleurissement se fera prioritairement en pleine terre avec des espèces de végétaux plus résistantes à la sécheresse et moins gourmandes en eau. De même, en lien avec le conseil municipal des enfants afin de réduire la pollution des rivières et par la même le lac, une opération de marquage des grilles d'eaux pluviales à l'aide de

pochoirs sera programmée en 2024 avec comme slogan « **le lac commence ICI ne rien jeter** ».

La crise énergétique nous touche tous de plein fouet. Les collectivités ne sont pas épargnées. Pour faire face ensemble à cette situation, nous devons faire des efforts pour réduire nos consommations. La préparation du budget 2024 donnera lieu à la recherche de toutes les économies possibles sur les dépenses de fonctionnement sans augmenter la part communale des taux d'imposition, ni porter atteinte à la qualité des services publics, au soutien permanent à la vie associative et en préservant des capacités d'investissements suffisants pour nos projets futurs.

Au nom du conseil municipal, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur et d'épanouissement personnel pour vous et ceux qui vous sont chers. J'ajoute, bien évidemment des vœux de succès dans toutes vos activités et vos projets.

A tous, une excellente année 2024 !

Daniel ROCHAIX,
Maire de Sonnaz



Nous avons mené à bien notre grand projet de construction d'une nouvelle école maternelle avec sa cantine scolaire. C'est le gros point financier de l'année 2023 et nous tenons à vous expliquer son financement. C'est le cabinet d'architecte Ritz qui a été retenu pour cette opération et sachez que ce bâtiment est un modèle écologique (toit végétalisé, structure bois et béton, panneaux solaires, puits de lumière, orientation des persiennes qui favorise les flux d'air...).

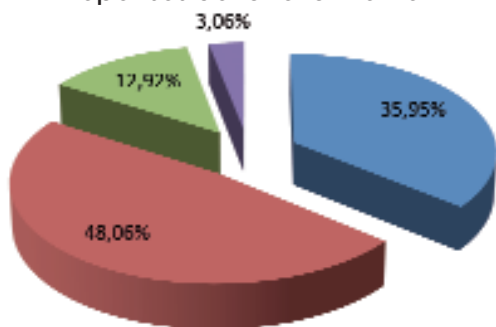
Nous avons réussi à souscrire un emprunt de 1M € sur 20 ans au taux de 0.85 % juste avant l'envolée des taux bancaires et le coût des travaux a été fidèle aux prévisions : aucune hausse de coût liée aux augmentations de prix de certaines matières premières. Un emprunt court terme (crédit relais) de 400 000 € sur 2 ans au taux de 0.50 % nous a permis de préfinancer le FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée). Nous avons aussi œuvré pour rechercher et bénéficier d'un maximum de subventions possibles pour minimiser le reste à charge de la commune. Les subventions représentent 35 % du coût total HT de l'opération, soit 786 000 € pour une opération à 2 250 000 € HT. Nous remercions bien évidemment l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Savoie pour leurs aides précieuses.

Cette nouvelle école impacte également les finances de la commune par son coût de fonctionnement qui représente un supplément d'environ 50 000 € par an (personnel, gaz, électricité, eau, télécom, maintenance de l'ascenseur, vitrerie etc.). L'ensemble de ces coûts a été estimé et inscrit au budget de la commune.

Nous avons aussi en partie équipé les classes et le réfectoire avec du mobilier neuf pour un montant de 29 000 €.

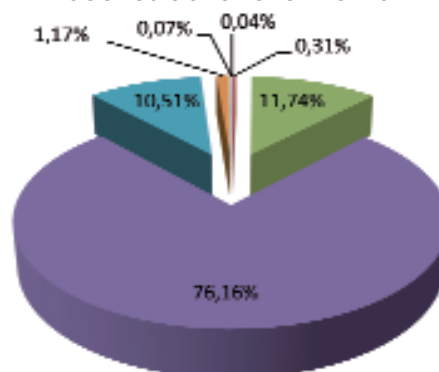
FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges gestion courante
- Charges financières

Recettes de fonctionnement



- Excédent antérieur reporté
- Produits des services
- Dotations et participations
- Produits financiers
- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits gestion courant

DÉPENSES

Charges à caractère général	321 653,49 €	35,95 %
Charges de personnel	430 007,59 €	48,06 %
Autres charges gestion courante	115 625,14 €	12,92 %
Charges financières	27 367,70 €	3,06 %

DÉPENSES	894 653,92 €	100,00 %
-----------------	---------------------	-----------------

RECETTES

Excédent antérieur reporté	454,42 €	0,04 %
Atténuation de charges	3 865,23 €	0,31 %
Produits des services	146 456,71 €	11,74 %
Impôts et taxes	950 450,18 €	76,16 %
Dotations et participations	131 166,92 €	10,51 %
Autres produits gestion courant	14 597,27 €	1,17 %
Produits financiers	931,60 €	0,07 %

RECETTES	1 247 922,33 €	100,00 %
-----------------	-----------------------	-----------------

L'ÉCOLE EST FINIE !

Une année 2024 placée sous le signe de la rigueur budgétaire et du maintien des capacités d'investissement.

La crise énergétique nous touche tous de plein fouet. Les collectivités ne sont pas épargnées. Pour faire face ensemble à cette situation, nous devons faire des efforts pour réduire nos consommations. La préparation du budget 2024 donnera lieu à la recherche de toutes les économies possibles sur les dépenses de fonctionnement sans augmenter la part communale des taux d'imposition, ni porter atteinte à la qualité des services publics, au soutien permanent à la vie associative et en préservant des capacités d'investissement suffisant pour nos projets futurs.

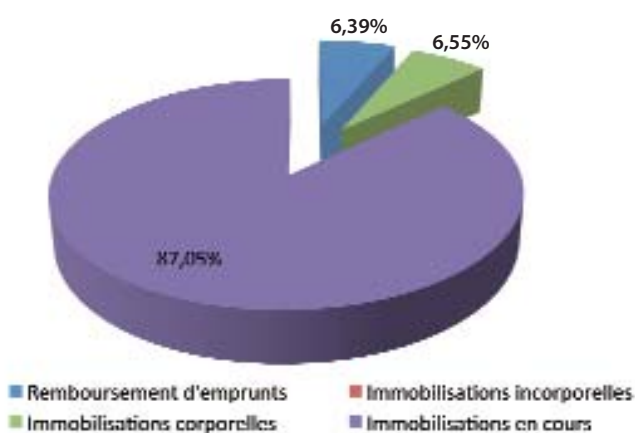
Tableau de financement de l'école maternelle et son restaurant scolaire

Coût total de l'école	2,7 M € TTC
Subventions	
Etat : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	200 000 €
Conseil régional : Contrat Région du territoire	250 000 €
Conseil départemental : Contrat Territorial de Savoie	336 000 €
Autofinancement	
Emprunt sur 20 ans	1 M €
Crédit court terme sur 2 ans	400 000 €
Fonds propres de la commune	514 000 €

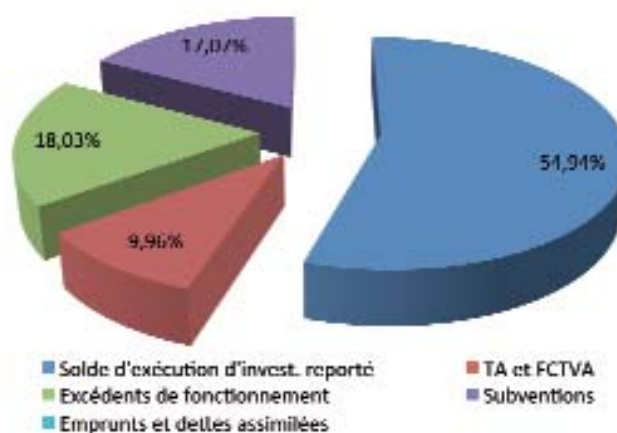


INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



DÉPENSES

Remboursement d'emprunts	107 998,70 €	6,39 %
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0 %
Immobilisations corporelles	110 655,97 €	6,55 %
Immobilisations en cours	1 470 240,25 €	87,05 %
DÉPENSES	1 688 894,92 €	100,00 %

RECETTES

Solde d'exécution d'invest. reporté	1 078 564,59 €	54,94 %
TA et FCTVA	195 487,26 €	9,96 %
Excédents de fonctionnement	354 000,00 €	18,03 %
Subventions	335 160,00 €	17,07 %
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0 %
RECETTES	1 963 211,85 €	100,00 %



Rénovation totale de la route du Château et patapatem sur l'ensemble de la commune pour un montant de **38 460 €**.

Réfection des talus, cunettes et chemins carrossables de la commune.



Cette année, nous avons procédé à un rafraîchissement du marquage routier et poursuivi de nouveaux marquages sur l'ensemble de la commune pour la sécurité des piétons et des deux roues pour un montant de **13 133 €**.



RÉNOVATION DE L'ÉGLISE



Changement à neuf du beffroi de l'église pour un montant de **35 033 €**.



T R A V A U X 2 0 2 3

RÉHABILITATION DU CHEMIN PÉDESTRE



Comme l'an passé, nous avons pu accueillir, pendant la période estivale, 7 jeunes du bassin chambérien par l'intermédiaire de Grand Chambéry. Ils ont été encadrés par un conseiller et un adjoint afin de commencer la réhabilitation du chemin pédestre qui relie le Chef-Lieu à Sonnaz le Bas. Cette réhabilitation du chemin a été achevée par un riverain que l'on remercie.



FINALISATION ÉCOLE MATERNELLE

TRAVAUX 2023



▲ Nouvelle école.



Couloir de cheminement. ▲



Préau couvert. ▲



▲ Salle de repos.

3 classes. ►



Restaurant scolaire. ▼





La sécheresse de l'été 2022 a fortement impacté le fleurissement de la commune. Pour autant, nous souhaitons maintenir notre action afin de continuer d'embellir notre cadre de vie. Pour ce faire, nous avons fait appel à des horticulteurs afin d'avoir des conseils éclairés et faire face à d'éventuels nouveaux épisodes de sécheresse.

Ainsi, cette année, nous avons pris la décision de remplacer les plants de fleurs par des végétaux d'ornement résistants aux fortes chaleurs.

De plus, dans la volonté d'être écoresponsable, nous avons investi dans des bacs à fleurs gardant l'humidité afin de réduire l'arrosage.

Dans le même temps, les plantes de la commune seront désormais arrosées avec de l'eau de pluie collectée.

Cette démarche vise à réduire notre consommation d'eau potable et préserver les ressources en eau.



MOTS MÊLÉS

L	K	A	O	L	Z	W	J	I	C	T
N	T	H	B	I	B	T	F	G	A	R
U	J	Y	M	E	A	Y	U	D	S	I
I	G	U	F	R	M	O	S	G	P	T
G	A	V	W	R	B	M	A	B	A	O
X	U	Q	C	E	O	E	I	É	R	M
W	R	L	T	S	U	U	N	G	A	A
L	A	W	Y	P	S	W	F	O	G	M
P	H	O	T	I	N	I	A	N	U	R
P	É	T	U	N	I	A	K	I	S	N
Z	X	X	H	Y	T	G	S	A	G	U

asparagus
bambous
bégonia

gaura
fusain
lierre

pétunia
photinia
tritoma

OPÉRATION « EAU CLIMAT, ON AGIT ! »

Attribution d'une subvention

Bonne nouvelle, la commune va pouvoir bénéficier d'une subvention de 70 % pour la citerne de stockage des eaux de pluies qui sera installée cet hiver au bâtiment des services techniques !

En effet, au printemps 2023, le CISALB a candidaté, au nom des 35 communes engagées dans l'opération, à l'appel à manifestation d'intérêt « eau & climat agir plus vite et plus fort sur les territoires » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.



L'opération **EAU climat, on agit !** a été retenue par l'Agence de l'Eau, permettant ainsi aux projets communaux de bénéficier jusqu'à 70 % d'aides. Une réussite puisque près de 4 millions de travaux et d'investissements ont ainsi été déposés dans le cadre de cette candidature collective !

Les eaux de pluies de la toiture ainsi stockées seront utilisées pour l'arrosage des espaces verts et fleuris de la commune et pour le lavage de matériels en remplacement du réseau d'eau potable !

Apprendre en jouant !

« ECOA », le jeu de société créé spécialement par le CISALB dans le cadre de cette opération, est sorti !

« ECOA » propose aux joueurs de sauver une rivière asséchée tout en satisfaisant les besoins en eau des habitants.

À destination des enfants à partir de 8 ans, il encourage les joueurs à prendre des décisions responsables en matière de consommation d'eau. A chaque tour, les joueurs se concertent, collaborent, partagent leurs ressources. Mais prendront-ils les bonnes décisions pour sauver la biodiversité aquatique et l'approvisionnement en eau de la population ?



Cette boîte de jeu sera distribuée gratuitement aux 90 écoles élémentaires des communes engagées dans l'opération **EAU climat, on agit !** dont celle de Sonnaz !



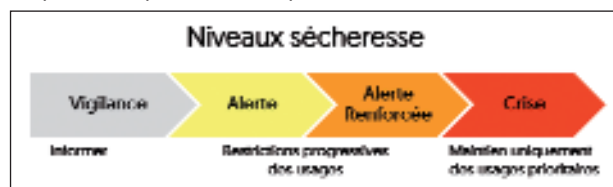
Vous pouvez retrouver toutes les actus et actions réalisées dans EAU climat, on agit ! sur la page Facebook officielle : « **EAU climat, on agit** » (QR Code) ou sur le site internet

du CISALB : www.cisalb.fr

Bilan sécheresse 2023

Après une année 2022 record en matière de sécheresse sur le territoire, l'année 2023 s'est malheureusement inscrite dans la même tendance. Le manque de précipitations combiné à des épisodes de fortes chaleurs ont à nouveau engendré un épisode de sécheresse marquée, qui s'est étendu jusqu'à la mi-octobre.

Notre territoire, le bassin versant du lac du Bourget, a atteint le niveau 3/4 d'Alerte Renforcée Sécheresse avec de fortes restrictions des usages de l'eau non prioritaires imposées par arrêté préfectoral.



De nouveaux records de chaleurs ont été établis sur le territoire :

Record de température sur le bassin Chambéry-Aix depuis le début des relevés : 40,5°C le 24 août (station Météo France)

Record de température pour un mois de septembre : 32,1°C le 10 septembre (mois de septembre le plus chaud enregistré)

Heureusement, les importants cumuls de pluie de fin octobre et novembre 2023 ont permis de recharger nappes et cours d'eau.



Retrouvez toutes les restrictions d'eau en vigueur sur la commune sur le site VigiEau : vigieau.gouv.fr (QR Code).

Qu'est-ce que « **Voisins Vigilants** »

Il s'agit d'un dispositif mis en place par la mairie de Sonnaz afin de vous informer par texto ou par boîte mail (véhicule suspect, démarchage en tout genre, cambriolage), mais aussi d'informer la population des différents événements qui pourraient avoir lieu sur la commune (coupure d'eau, d'électricité, problème de voirie, etc.) et des cérémonies municipales, fêtes du village et différentes animations des nombreuses associations sonnaziennes.



Pour s'inscrire, **c'est très simple** :

Il suffit d'aller sur le site <https://www.voisinsvigilants.org> dans la rubrique « **s'inscrire** » et de compléter les champs (nom, prénoms, etc.).

Précisons que vos coordonnées restent confidentielles et ne sont en aucun cas revendues !

En cas de problème, contacter la mairie au **04 79 72 00 32** : Gaëlle ou Isabelle vous aideront avec plaisir.

Nous comptons, en 2022, 186 foyers inscrits, et nous en avons **230** en 2023.

Pour toute inscription, un autocollant (à appliquer sur votre boîte aux lettres ou tout autre support à l'entrée de votre lieu d'habitation) est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Ce qu'il faut savoir : « **Voisins Vigilants** » n'est pas en lien direct avec la gendarmerie, aussi **n'hésitez pas à composer le 17** en cas de problème nécessitant une intervention urgente.

SONNAZ'ART

Un don, une passion, des doigts de fée, ...

Venez exposer vos créations *dimanche 22 septembre 2024* !

INSCRIVEZ-VOUS NOMBREUX !

ENTRÉE LIBRE

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Tél. : _____

Votre talent : _____

E-mail Mairie : mairiedesonnaz@orange.fr
Tél. **04 79 72 00 32**

Suite à votre inscription, nous prendrons contact avec vous début septembre.



CÉRÉMONIES 2023



Les cérémonies officielles de commémoration sont un temps extrêmement fort dans la vie d'une commune. C'est un temps de recueillement, de réflexion où toute la population est conviée autour du monument aux morts.

Ainsi, des plus petits jusqu'aux plus anciens, tous font corps pour honorer la mémoire de nos chers disparus mais aussi de tous les soldats et civils qui ont perdu la vie pour nous assurer la paix et la liberté.

Lors des cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre, les enfants et les adultes ont su répondre présent pour être aux côtés des pompiers, gendarmes et militaires mais aussi porte-drapeau.

A l'issue de la commémoration du 8 mai dernier, Monsieur le maire Daniel ROCHAIX a remis le diplôme d'honneur de porte-drapeau à Monsieur Gabriel CHAIX. Il l'a été pendant plus de vingt ans en assistant de manière assidue aux commémorations sous le drapeau des anciens combattants.

Pensionnaire des Terrasses de l'horloge à Chambéry depuis que sa santé ne lui permettait plus de rester dans sa maison de Sonnaz, Gaby nous a hélas quitté le 8 juillet.



Qu'est-ce qu'un CCAS au sein d'une municipalité ?

Les CCAS découlent aujourd'hui d'un long processus d'organisation de l'aide sociale en France. Pour bien comprendre, rappelons qu'avant la Révolution française, l'Église catholique prend seule en charge toutes les actions en faveur des pauvres.

La Déclaration des droits de l'homme fait apparaître **le principe de l'assistance comme « un devoir de l'état et un droit pour le citoyen »**. Cette idée fut principalement initiée par la pensée des philosophes des lumières. Ainsi, en 1796, les bureaux de bienfaisance ont été créés et se sont progressivement étendus à l'ensemble du territoire.

Ces établissements ont évolué en bureaux d'aide sociale jusqu'en 1986, date de **la loi de décentralisation. Cette loi a transféré une partie des compétences de l'état vers les collectivités territoriales** (régions, départements, communes). L'action sociale et médico-sociale est alors placée sous la responsabilité des départements et c'est ainsi que sont nés les CDAS (Départemental) et les CCAS (Communal).

Les centres communaux sont davantage conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local **afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles**. Sur ce point, sa compétence se limite donc au seul territoire de la commune.

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- **Un président** : Le maire de la commune, Mr Daniel ROCHAIX.
- **Un conseil d'administration** : celui-ci est formé à parité d'élus locaux (Mmes ESCOFFIER, LECERCLE et Mr OGEZ) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale (Mme REVERSAT, représentante de l'UDAF, Mr ROULET, président du club des aînés ruraux, Mmes COMBAZ et ROCHAT).

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune.



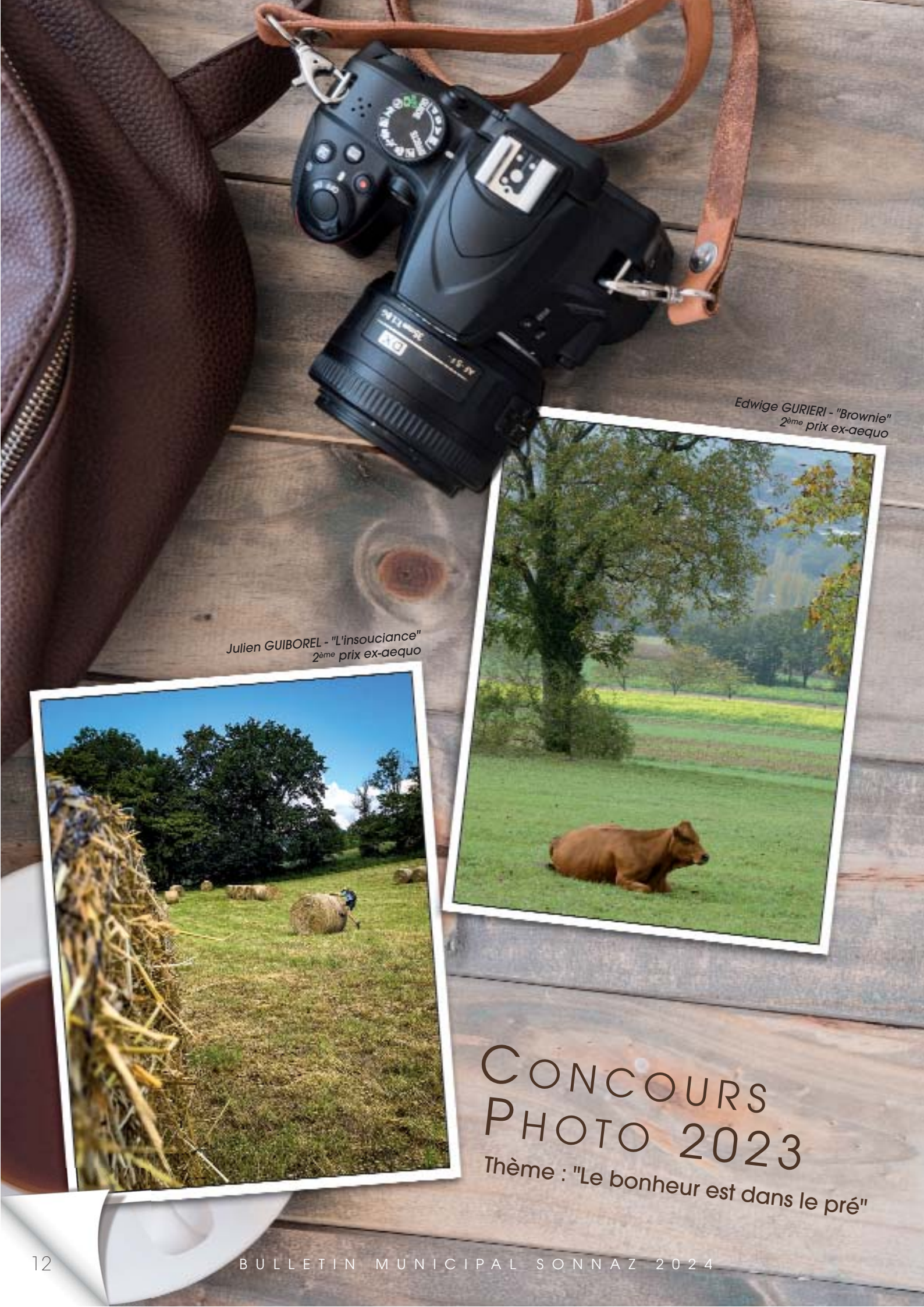
Par conséquent le rôle du CCAS est double :

- Il informe et guide les personnes en situation de fragilité ou précarité.
- Il est à l'initiative d'actions sociales locales.

Cette année, le CCAS a aidé au départ en classe de découverte des enfants de l'école en apportant une aide de 1 482 €.

Le CCAS s'est aussi associé aux campagnes **OCTOBRE ROSE** et **NOVEMBRE BLEU (lutte pour la prévention des cancers féminins et masculins)** en procédant à un affichage municipal ainsi qu'une décoration visible par le plus grand nombre afin de susciter les échanges et inciter à la prévention.

Chaque année, pour Noël, le CCAS participe, en fonction du budget, aux colis des aînés de la commune.



Edwige GURIERI - "Brownie"
2^{ème} prix ex-aequo



Julien GUIBOREL - "L'insouciance"
2^{ème} prix ex-aequo



CONCOURS PHOTO 2023

Thème : "Le bonheur est dans le pré"



Jacqueline BUFFET
"Dans la brume matinale et automnale"



Daniel LEMAIRE
"On m'appelle Rosa, que du bonheur !"

Rosa BONHEUR était une peintre française
du 19^{ème} siècle spécialisée dans
la représentation animalière.



Ambre RABELLE
"Un bonheur simple : sa compagnie"



Marjorie GUILIZZONI
"Le temps d'une pause"



Setty ROCHAT
"Il en faut peu pour être heureux"



Armand LECERCLE
"La curiosité"



CÉRÉMONIE DES VŒUX À SONNAZ

RÉTROSPECTIVE 2023 ET PROJETS POUR 2024



La salle d'évolution de Sonnaz était empreinte d'une ambiance chaleureuse lors de la cérémonie des vœux du Maire, entouré de son conseil municipal et du conseil municipal des enfants, des élus d'autres communes, les conseils départementaux, la gendarmerie et les pompiers et bien sûr la population sonnazienne.

L'événement a été l'occasion pour Monsieur le Maire de dresser le bilan de l'année écoulée et de partager les projets pour l'année à venir.

Parmi les faits marquants de 2023, l'inauguration de l'école en juillet a été mise en avant, symbolisant l'engagement continu de la municipalité envers l'éducation et le bien-être des jeunes Sonnaziens.

Le Maire a pris le temps de souligner les défis rencontrés au cours de l'année, montrant ainsi une volonté de transparence et d'authenticité. Il a également mis en avant les projets qui rythmeront l'année 2024.

Un moment particulièrement touchant de son discours a été l'expression sincère de gratitude envers tous les bénévoles, en mettant particulièrement en lumière le travail des associations. Ces acteurs dévoués ont contribué de manière significative au "Bien vivre à Sonnaz", incarnant l'esprit de solidarité et de coopération qui anime la commune.



La fierté du Maire était palpable en évoquant l'implication civique croissante des jeunes Sonnaziens. La participation active des générations futures dans la vie publique a été saluée comme une source de dynamisme et de vitalité pour la commune. Cela témoigne d'un investissement prometteur dans la construction d'un avenir commun, où chaque voix compte.

En clôture de la cérémonie, les lauréats du concours photos ont été honorés. Leurs talents artistiques ont été applaudis.



La soirée s'est terminée par un moment convivial où tous les participants ont levé leur verre pour trinquer à la nouvelle année.

En résumé, la cérémonie des vœux à Sonnaz a été un moment significatif, réaffirmant l'engagement de la municipalité envers ses citoyens et célébrant les réalisations passées tout en embrassant un avenir prometteur.





Merci Christiane

Christiane RAMELLA est décédée le 11 juillet à la maison Saint Benoît à Chambéry, établissement qu'elle avait souhaité rejoindre lorsque sa santé ne lui a plus permis de rester dans sa maison de Sonnaz qu'elle décorait et fleurissait avec goût et soin.

Elle a exercé sa carrière professionnelle à EDF, tout en s'engageant dans la vie communale pendant 24 ans. Elle sera élue en 1977 comme conseillère municipale. En 1983, elle devient la première femme à occuper le poste de première adjointe à Sonnaz, et le restera jusqu'en 1995. Elle sera ensuite troisième adjointe jusqu'en 2001, présidente de la commission Communication, Culture, Sport et Animation.

Christiane a été notamment à l'initiative de la création du club des Aînés "Les Bienheureux" il y a 40 ans, de la bibliothèque municipale et aussi de la refonte du bulletin d'information municipale.

Christiane était une femme dévouée, compétente et toujours à l'écoute des Sonnaziens.



Merci André

André LOFFRE est né le 29 mars 1933 à Cognin. Il nous a quittés le 7 mai 2023 à son domicile de Servennaz, à l'âge de 90 ans.

Sa carrière professionnelle, André l'a passée au chemin de fer à Modane, puis à Chambéry au poste de commandement.

Très engagé dans la vie communale, il sera élu en 1977 et ce pendant 24 ans. Pendant ses quatre mandats, il sera adjoint aux finances : c'est avec intégrité qu'il s'acquittera de cette tâche.

En même temps que Roger GANDET et Christiane RAMELLA, il sera honoré de la médaille d'honneur régionale, départementale, et communale échelon argent à titre de récompense pour 20 années au service des collectivités locales.

LE TÉLÉTHON, C'EST TOUJOURS À SONNAZ



Ce samedi 25 novembre, des associations communales, de fidèles bénévoles et des partenaires toujours présents ont permis la mise en place d'une belle et traditionnelle manifestation dont toute la recette est reversée à l'**AFM Téléthon**.

Un grand merci à tous ceux qui ont oeuvré pour faire de cette journée un très agréable moment de convivialité et de partage.

Un grand merci à tous les partenaires qui nous ont fourni des denrées ou des lots pour la tombola.

Cette année, la mobilisation n'a pas été aussi réussie que les années passées, mais nous savons que nous sommes dans une période difficile avec des sollicitations importantes en cette fin d'année (diverses collectes, marchés de Noël) : les bourses ne sont pas extensibles !



Nous sommes malgré tout ravis de pouvoir participer à cette belle cause.

La recherche médicale aura encore (hélas) besoin de nous en 2024. Aussi, si vous souhaitez apporter votre aide et vos idées pour que la mobilisation soit plus importante, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Agnès LECERCLE, adjointe à la mairie de SONNAZ.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



La cagnotte s'élève cette année à 1800 €



A l'invitation de Monsieur le Maire et son conseil municipal, les aînés de la commune, à partir de 70 ans, ont été conviés à un déjeuner à la salle du Crêt le dimanche 10 décembre. Ainsi, 81 convives se sont retrouvés pour passer un moment très sympathique.



Pour ceux qui ne pouvaient être présents ce jour-là, un colis gourmand leur était proposé.

Certains sont venus le récupérer en mairie ; pour d'autres, c'est l'équipe municipale qui a assuré la livraison.



NB : Pensez à vous inscrire sur les listes électorales... car dans le cas contraire, la Municipalité ne peut pas vous adresser de courrier en vous proposant déjeuner ou colis de Noël !

RECENSEMENT DES PERSONNES NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE

Dans le cadre de la démarche du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S), la commune de Sonnaz souhaite recenser les personnes nécessitant une attention particulière en cas d'évènement majeur sur la commune :

- Personne isolée
- Personne malentendante, non-voyante, personne à mobilité réduite
- Personne sous surveillance médicale ou bénéficiaire de soins réguliers

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, si vous êtes concerné(e) par un des trois cas figurants ci-dessus, merci de bien vouloir nous indiquer :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Date de Naissance : _____ Téléphone : _____



Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune. En retournant ce formulaire, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.

LE TOUR DE FRANCE 2023

Jeudi 20 juillet, par un soleil de plomb, la 18^{ème} étape du Tour de France 2023 « Moûtiers-Bourg en Bresse » traversait la commune de Sonnaz. La course est arrivée de Chambéry le Haut par la D991, a pris la route d'Autigny pour aller ensuite sur Voglans par le Chemin de Champ Long.



Le passage de la caravane publicitaire et leur distribution de « goodies » étaient très attendus par les enfants, au sein d'une foule nombreuse rassemblée au virage devant le Gypaète et à celui au débouché du Chemin de l'Oratoire.



Vers 15 heures, ce sont les coureurs qui ont fait leur passage, en peloton serré, chaleureusement encouragés par le public...

... et par les Anciens Pompiers de Sonnaz qui avaient sorti l'ancienne pompe à bras pour l'occasion !



GRAND PRIX FÉMININ DE CHAMBÉRY

COURSE CYCLISTE - DIMANCHE 16 AVRIL 2023



Pour la 3^{ème} année consécutive, la course du Grand Prix Féminin de Chambéry a traversé les communes de Chambéry le Vieux, Sonnaz et Voglans.

Un certain nombre de Sonnaziens se sont portés volontaires pour sécuriser le passage de la course et faire de cet évènement un agréable moment sportif.

**A noter dans vos agendas :
Édition 2024 le dimanche 14 avril.**



DÉCHETS À GOGO !



La commune est désormais équipée de nombreuses zones de containers à verre, à emballage et à déchets ménagers. N'hésitez pas à informer la mairie s'ils se révèlent saturés... notamment au moment des vacances scolaires, les gens de passage les utilisant en toute logique. **Et ne déposez rien à côté des containers au risque d'attirer rats et mulots... et de risquer une amende !**

Concernant ce sujet « **Déchets** », une opération **Nettoyons la Nature**, malheureusement toujours fort fructueuse, a eu lieu le samedi 3 juin. Merci aux bénévoles qui ont réservé cette matinée à cette opération citoyenne et à l'équipe du Conseil municipal des Enfants très active sur cette thématique.



Circulez en sécurité à la nuit tombée !

Le jour décline et vous souhaitez faire un footing, dégourdir les pattes de votre chien ... Pensez à vous équiper d'une lampe frontale ou a minima d'une lampe de poche ! Pour peu que vous soyez habillé de couleur sombre, l'automobiliste, le cycliste ou le motard peut vous voir trop tard...



Pour être vu, soyez visible !

EMPRUNTER LE SENTIER DES GARDES EST DANGEREUX



Pour la sécurité de tous, il est rappelé que le sentier dit "des Gardes" et tous les sentiers adjacents qui descendent jusqu'à l'aire d'atterrissage des parapentes de Montagny sont fermés par arrêté du Maire.

Le risque d'éboulement est très important sur cette zone.

Tous les accès représentés par les 6 points jaunes sur le plan ci-dessous sont donc condamnés. L'interdiction est matérialisée sur place par des panneaux.

Nous en appelons à la prudence et au respect de tous de cette interdiction.



Elections européennes : à vos agendas !

Les élections européennes auront lieu DIMANCHE 9 JUIN 2024.

En France, 81 députés européens seront élus au scrutin universel direct à un tour, avec une représentation proportionnelle aux suffrages obtenus. Le Parlement européen comptera au final 720 membres élus pour un mandat de 5 ans.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez le faire en mairie jusqu'au vendredi 3 mai 2024.

Vote en ligne ou vote par correspondance ne sont pas autorisés. Par contre, il est possible de voter par procuration.



DU DON D'ORGANES !

Suite à la sollicitation du collectif Greffes+, par délibération le 25 septembre 2023, le conseil municipal a décidé de faire de la commune de SONNAZ une commune ambassadrice du don d'organes. Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la santé via son Agence de la biomédecine et la Fondation de l'académie de médecine.



Le don d'organes a besoin de vous, de nous, car l'enjeu est important : **le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons.**

Le frein majeur est le taux de refus, qui est d'environ 33 % alors que selon différentes enquêtes il devrait être de 15 %.

Même si la loi précise que nous sommes tous donneurs (à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant), il est toujours difficile, lors d'un décès, de solliciter l'accord des proches sur un don d'organes du défunt si le sujet n'a pas été évoqué de son vivant. C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches, naturellement, sans être dans l'urgence : *« Toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ? ».*

Tout l'intérêt de cette action est donc de sensibiliser, soutenir, susciter le débat, l'échange, ce qui apportera un effet protecteur pour vos proches si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation ... et permettra de sauver des vies.

Nous allons matérialiser cet engagement par la pose de panneaux aux entrées de notre village. Ainsi, des milliers d'automobilistes vont être invités à s'interroger en traversant notre commune de SONNAZ.

En outre, le port d'un « **ruban vert** » en diverses circonstances témoignera également de notre engagement pour cette belle cause. Il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.



Nous suivons avec intérêt l'impact de notre décision.

Nos administrés vont-ils se poser la question en famille, à force de passer devant nos panneaux ?

Et plus largement, grâce au réseau de toutes les communes ambassadrices, au fil des kilomètres parcourus, le taux de refus va-t-il baisser ? Si tel est le cas, nous serons très fiers d'être un maillon d'une chaîne de don de vie !

Vous pouvez télécharger sur vos mobiles l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via google ou OS store) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr si vous souhaitez plus d'information.



Vous pouvez également consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr

RESPECTONS LES ESPACES AGRICOLES

C'est avec ce message que les promeneurs sont accueillis par de nouveaux panneaux sur les chemins de Sonnaz et des communes de la Cluse de Chambéry.

Nous avons la chance de vivre sur un territoire au paysage remarquable, avec la campagne à proximité directe, accessible pour se balader en famille, promener les chiens ou faire du sport.

Mais il ne faut pas oublier que ce paysage est maintenu ouvert et entretenu par les agriculteurs, qui fauchent les prairies, cultivent des céréales, des légumes et font pâturer leurs animaux. La campagne est d'abord un espace de travail pour les agriculteurs, mais elle tend à devenir aussi un espace de loisirs et ce n'est pas sans poser des problèmes de cohabitation des activités.

Les « bons usages » ont tendance à se perdre et les agriculteurs se trouvent de plus en plus confrontés à des problèmes : le non-respect des troupeaux avec des clôtures ouvertes, des déjections canines dans les parcelles avec un risque grave de mortalité des bovins liée à la néosporose ; des débris jetés en bordure de parcelle ; des cultures écrasées par des véhicules ; des vols. Les marcheurs, les cyclistes, les propriétaires de chiens, les promeneurs traversent les prés et les champs cultivés qui sont des propriétés privées et qui ne peuvent être clôturées.

Conscient qu'il s'agit le plus souvent d'une méconnaissance des usages, le Groupement de Développement Agricole de la Cluse de Chambéry (GDA, association d'agriculteurs), présidé par Benjamin VEROLLET, a élaboré et diffusé des panneaux pour sensibiliser les usagers.

L'objectif est d'appeler au civisme, à la responsabilité et au respect mutuel, tout en communiquant positivement pour améliorer la cohabitation entre la population et les agriculteurs.

La commune de Sonnaz alloue chaque année une subvention au GDA qui a fourni, grâce à ce soutien financier, 10 panneaux « **Respectons les espaces agricoles** » aux agriculteurs, qui les installeront sur les chemins et lieux les plus fréquentés de la commune.

RESPECTONS LES ESPACES AGRICOLES

Les agriculteurs nous nourrissent et entretiennent nos paysages.
Respectons leur travail pour une bonne cohabitation.

Les prairies et cultures sont destinées à produire l'alimentation humaine et animale :
RESTONS SUR LES SENTIERS ET RESPECTONS LES CLOTURES.

Les animaux parqués sont facilement effrayés et les déjections canines transmettent des maladies :
TENONS LES CHIENS EN LAISSE ET RAMASSONS LEURS DEJECTIONS.

Les fruits et légumes sont la propriété des agriculteurs :
TOUCHONS LES AVEC LES YEUX.

Les déchets polluent la nature et sont dangereux pour les animaux :
REMPORTONS NOS DECHETS.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.



Contact :

Vincent RUIN - Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
06 74 78 98 42 - vincent.ruin@smb.chambagri.fr

L'AMIANTE : COMPRENDRE UN MATÉRIAU CONTREVERSÉ



Qu'est-ce que l'amiante ? Pas de panique...



L'amiante est un groupe de minéraux naturels qui ont été largement utilisés dans le passé pour leurs propriétés isolantes, ignifuges et résistantes à la chaleur.

Bien qu'il ait été couramment utilisé dans de nombreux produits de construction et industriels, il est désormais reconnu comme dangereux pour la santé humaine.

Il est important de ne pas paniquer face à la mention de l'amiante, mais il est tout aussi crucial de comprendre les risques associés à ce matériau et de prendre des mesures appropriées pour minimiser ces risques. **Les fibres d'amiante, lorsqu'elles sont inhalées, peuvent provoquer des problèmes de santé graves.**

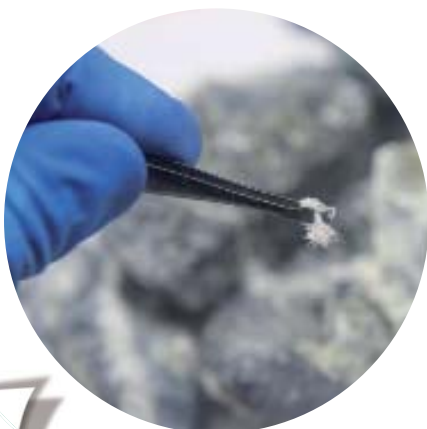
Si vous soupçonnez la présence d'amiante chez vous ou si vous prévoyez des travaux susceptibles de perturber des matériaux⁽¹⁾ contenant de l'amiante, **il est essentiel de prendre des mesures de sécurité appropriées.** Cela inclut la réalisation d'un **diagnostic amiante par un professionnel certifié**, la restriction d'accès aux zones où l'amiante est présent, et, si nécessaire, l'intervention de professionnels qualifiés pour gérer en toute sécurité les matériaux contenant de l'amiante.



En résumé, il n'est pas nécessaire de paniquer en présence d'amiante, mais il est essentiel de prendre des mesures responsables pour minimiser les risques potentiels pour la santé. Une gestion appropriée de l'amiante dans un environnement résidentiel ou professionnel peut contribuer à assurer la sécurité et la santé de tous les occupants.

Informations :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/amiante-documents-et-sites-de-referance>



(1) Matériaux pouvant contenir de l'amiante (liste non exhaustive et non contractuelle) :

- **Isolation thermique** : murs, plafonds, planchers et conduits.
- **Revêtements de sol** : certains types tels que le linoléum.
- **Toits** : matériaux de toiture ancienne.
- **Matériaux de construction** : tuiles de plafond, panneaux muraux, tuyaux en ciment-amiante...
- **Freins et embrayages automobiles** : utilisation jusqu'à son interdiction dans de nombreux pays.

MÊME EN HIVER... POUR UN ÉTÉ PLUS TRANQUILLE !

Le moustique tigre est implanté en Savoie depuis 2014 et son aire de répartition grandit d'année en année ! **Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales** (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales, puis contaminer une autre personne.



Portrait-robot du moustique tigre

Taille : 5 millimètres environ, soit plus petit que la terre qui figure sur une pièce de 1 centime d'euro.

Apparence : Rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes.

Particularités : Pique le jour / Est très vif / Vit à côté de son lieu de ponte.

Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l'intérieur des réceptacles, sur les parois verticales, juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte.

Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 à 200 mètres autour de son lieu de naissance, et peut vivre jusqu'à deux mois.

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Le moustique en Auvergne-Rhône-Alpes

Déecté pour la première fois en 2012, le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain : il est désormais implanté dans les 12 départements de la région. En 2022, on comptait 800 communes colonisées contre 645 en 2021. 66 % des habitants de la région sont ainsi impactés par le moustique tigre.

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous ! **Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !**

- ✓ Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- ✓ Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- ✓ Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- ✓ Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

Mais attention ! Le moustique tigre est présent dans notre environnement même en hiver : les œufs pondus par la femelle, qui n'ont pu éclore avant la baisse des températures, se mettent en état de diapause (une forme d'hibernation !), en attendant d'éclore aux beaux jours dès qu'un peu de pluie les aura submergés ! Enfin, le moustique tigre n'est pas attiré par la lumière bleue, ni repoussé par la citronnelle, les végétaux divers et variés...

Pour en savoir plus :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble>

<https://www.AgirMoustique.fr>

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élus pour l'année scolaire 2022/2023 ont achevé leur mandat suite aux nouvelles élections qui se sont déroulées le 7 novembre dernier, et ils peuvent être fiers de leur mandat.

De nombreuses actions ont été menées avec succès : installation d'une boîte à livres, sensibilisation au gâchis alimentaire à la cantine, organisation de l'activité « Nettoyons la Nature », plantation d'un parterre de fleurs en proximité de la mairie lors d'un atelier avec « France Nature Environnement ».

Nos élus ont aussi été présents pour les différentes cérémonies commémoratives ainsi qu'aux vœux du Maire et à l'inauguration de la nouvelle école maternelle.



▲ La boîte à livres.

Sensibilisation au gaspillage alimentaire. ▶



Nettoyons la nature. ▲



▲ Animation France Nature Environnement.



Remerciements aux anciens élus. ▶

Lors de l'installation des nouveaux élus, Monsieur le maire leur a adressé ses remerciements et leur a remis une cocarde souvenir.

Le 27 novembre, lors d'un conseil municipal exceptionnel, les nouveaux élus ont signé la charte et reçu leur écharpe de conseiller municipal jeune.

La nouvelle équipe est constituée de :

Cassy CACCIATORE et Maxime SULPICE pour les CE2

Lauralie PETIT et Mathias NAUDY pour les CM1

Elise COUDERT et Hugo DERDUC pour les CM2

Ces nouveaux élus sont très motivés, plein d'idées et prêts à travailler pour réaliser de nouveaux projets qu'ils ont présentés lors de leur campagne électorale et pour lesquels ils ont été choisis. Une première réunion de travail a eu lieu le 12 décembre afin de lister les actions Phare de leur mandat, tournées vers la nature, la réduction des déchets et l'amélioration du cadre de vie.



Installation des nouveaux élus. ▲

INAUGURATION DE L'ÉCOLE DE SONNAZ : UNE MATINÉE CÉLÉBRANT L'ÉDUCATION ET L'ENGAGEMENT COLLECTIF

Le 8 juillet restera gravé dans les annales de Sonnaz, marquant l'inauguration de son école tant attendue.

Cet événement a rassemblé une multitude de personnes représentant la diversité et la vitalité de la commune : des habitants satisfaits, des élèves enthousiastes, des élus dévoués, des financiers généreux, l'équipe de maîtrise d'œuvre dédiée et les entreprises ayant contribué avec ardeur à la réussite de ce projet phare.



Ce qui rend cette inauguration particulièrement spéciale, c'est la façon dont la mémoire des enfants a été immortalisée au cœur même de l'école. Pour inscrire symboliquement l'empreinte des enfants dans les murs de leur lieu d'apprentissage, 90 autoportraits ou dessins de mains, pour les plus jeunes, ont été minutieusement gravés dans le verre de l'établissement.



Lors de la cérémonie, l'enthousiasme des élèves était palpable. Leurs sourires rayonnaient tandis qu'ils découvraient leur contribution artistique intégrée dans l'architecture même de l'école. Cet acte symbolique témoigne de l'attachement profond de la communauté à ses enfants et de son engagement à leur offrir un environnement d'apprentissage enrichissant et inspirant.

Les élus ont souligné l'importance de cette école comme pilier fondamental du développement de la commune. Ils ont remercié chaleureusement les financiers pour leur contribution précieuse, ainsi que la maîtrise d'œuvre et les entreprises ayant travaillé sans relâche pour concrétiser ce projet d'envergure.

Cette matinée d'inauguration a été bien plus qu'une simple célébration. Elle a symbolisé l'engagement, la persévérance et l'investissement collectif pour offrir aux enfants de Sonnaz un avenir prometteur, marqué par un accès à une éducation de qualité. L'école de Sonnaz se présente désormais comme un témoignage tangible de la volonté de la commune de placer l'éducation au cœur de ses priorités, créant ainsi un héritage durable pour les générations à venir.



Références réglementaires

- Loi n° 2023-175 APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables) du 10 mars 2023.
- Ordonnance n° 2023-816 du 23 août 2023 relative au raccordement et à l'accès aux réseaux publics d'électricité.
- Délibération n°2023-300 du 22 septembre 2023 de la Commission de Régulation de l'Énergie.

L'article 29 de la loi APER supprime le troisième aliéna de l'article L.342-11 du code de l'énergie qui disposait : « *La part de contribution correspondant à l'extension située hors du terrain d'assiette de l'opération reste due par la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale compétent pour la perception des participations d'urbanisme* ».

Désormais, les communes et les EPCI compétents en matière de perception des taxes d'urbanisme ne seront plus redevables des extensions des réseaux électriques générées par des autorisations du droit des sols. **C'est la fin de la prise en charge des extensions de réseau d'électricité par les collectivités.** Elles se voient décharger d'une obligation de financement qui allège leur budget et qui met fin à des discussions entre services instructeurs et élus souvent rétifs à prendre en charge des travaux d'extension de réseaux électriques desservant des projets privés.

La Commission de régulation de l'énergie confirme que la suppression de cette contribution s'applique à toute demande de raccordement déposée à compter du 10 septembre 2023.

Par ailleurs, l'article 26 de la loi APER habilite le gouvernement à prendre par voie d'ordonnance des dispositions clarifiant les modalités de prise en charge des coûts de raccordement au réseau par les redevables de la contribution au titre du raccordement ou par le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité, d'améliorer la cohérence interne, la coordination et la lisibilité du Titre IV (accès et raccordement aux réseaux publics d'électricité).

Le chapitre II « Raccordement aux réseaux » du titre IV du **code de l'énergie** est re-codifié et réorganisé. L'ancien article L.342-11 devient l'article L.342-21 et est totalement réécrit.

Ce nouvel article précise que « *le demandeur d'un raccordement aux réseaux publics de distribution d'électricité est le redevable de la contribution (...)* ».

« Lorsque l'extension est rendue nécessaire par une opération ayant fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable, située en dehors d'une zone d'aménagement concerté et ne donnant pas lieu à la participation spécifique pour la réalisation d'équipements publics exceptionnels ou à la participation pour voirie et réseaux mentionnées à l'article L. 332-6-1 du code de l'urbanisme, **la contribution est versée par le bénéficiaire du permis ou de la décision de non-opposition** ».

Et ce, quelle que soit la longueur de l'extension dans ou hors du terrain d'assiette du projet.



Cette disposition est applicable à compter du 10 novembre 2023.

Il n'y a pas eu de concordance faite dans le code de l'urbanisme.

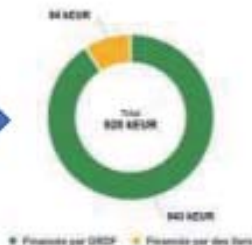
LA DISTRIBUTION DU GAZ A SONNAZ

Des tuyaux pour s'informer et faire des économies



LES CHIFFRES CLÉS

Grdf dans le cadre de sa mission de service public indépendante des fournisseurs nous rend compte de des actualités et de son activité de conception de réalisation, d'exploitation de maintenance des ouvrages dont il assure la distribution pour le compte de notre collectivité



Evolution du nombre de clients

Secteurs	2020	2021	2022
Résidentiel	157	158	152
Tertiaire	5	8	10
Industrie		1	2
Non affecté	-2		
Total	164	167	164

Dommmages aux ouvrages

Dommmages	2020	2021	2022
Nb de DO avec fuite sur ouvrages enterrés	0	0	0
Nb de DICT sur ouvrages GRDF	26	38	28
Taux	0,00%	0,00%	0,00%



Le saviez vous ?

L'installation et le remplacement des chaudières au gaz est toujours possible

Le Président de la République l'a réaffirmé le 24 septembre : les chaudières à gaz sont autorisées.

Si des articles de presse avaient évoqué cet été une potentielle interdiction, les déclarations du gouvernement ont confirmé que l'usage des chaudières gaz est toujours possible, dans le neuf et dans l'ancien. Des solutions de chauffage au gaz performantes existent :

- La solution la plus avantageuse et la plus économique est le remplacement d'une chaudière fuel ou gaz d'ancienne génération par une chaudière récente (à Très Haute Performance Environnementale)
- D'autres solutions plus innovantes et efficaces existent. Elles combinent deux énergies afin d'utiliser la meilleure au meilleur moment. Par exemple la pompe à chaleur hybride (électricité + gaz) éligible aux aides ou la chaudière gaz couplée à du solaire thermique..

→ En accord avec GRDF si vous êtes alimenté ou environ à moins de 35 m du secteur desservi, Madame Meryem GARINDEL, experte GRDF est à votre disposition pour accompagner vos projets de rénovation de chauffage, vous aider en toute impartialité vis-à-vis des fournisseurs d'énergie : meryem.gannadet@grdf.fr 06 43 87 46 32

Sonnaz est alimenté en gaz vert



L'installation est opérationnelle depuis le 12 janvier 2023 : **Le gaz vert (ou biométhane) cette énergie 100 % renouvelable est désormais produite localement**

C'est la fermentation de toutes les eaux usées des habitants de l'agglomération collectées à la station d'épuration de Grand Chambéry située à Bissy qui permet, après un procédé innovant de décantation-méthanisation, aux boues d'être digérées dans une sphère privée d'oxygène et de fabriquer environ

2000 N m3 de biogaz par jour !

Une fois épuré et contrôlé ce biogaz devenu biométhane est alors injecté par GRDF dans le réseau qui dessert les collectivités voisines comme Sonnaz.

Ainsi et sans changer d'équipements les usagers raccordés se chauffent ou cuisinent en partie au gaz vert. A noter qu'à horizon 2050 une étude ADEME montre que la France a même le potentiel pour devenir 100% gaz renouvelable en régénérant d'autres types d'intrants (biodéchets, lumiers, lisiers, déchets de culture par un procédé similaire en gaz vert et en engrais ..

Gazpar : une aide pour la maîtrise de votre consommation cet hiver

Gazpar, c'est le nom des nouveaux compteurs communicants qui ont été financés et installés par GRDF et qui sont raccordés à chaque bâtiment utilisateur du réseau GRDF. Chaque usager du gaz peut désormais suivre ses consommations quotidiennes, les analyser, être alerté en cas de dérive et ainsi réaliser des économies.



Pour créer votre espace internet sécurisé il suffit de renseigner les mots clés : <<mon espace Grdf >> sur un navigateur internet ou depuis un smartphone vous laisser guider puis activer votre compte.

Si vous avez des questions :



LE GRAND-DUC D'EUROPE

Un couple de hiboux Grand-Duc, encore appelés Grand-duc d'Europe, a élu domicile depuis des années sur la falaise dite « des Fontaines » à Sonnaz, lieu escarpé aux rochers friables.



Le Grand-duc d'Europe, espèce sédentaire, est le plus grand rapace nocturne du monde. Sa phase d'activité commence au crépuscule puis se poursuit la nuit. Il chasse essentiellement des rongeurs, mais c'est également un oiseau opportuniste qui s'attaque en priorité aux proies faciles (vertébrés affaiblis, blessés, charognes, ...).

Les couples se forment en octobre. En dehors de la parade nuptiale qui a lieu en février/mars, les conjoints ne cherchent pas un contact étroit, possèdent des reposoirs séparés et volent chacun de leur côté. La femelle pond 2 ou 3 œufs qu'elle couve seule pendant environ un mois. Les poussins quittent ensuite le nid vers l'âge de 10 semaines, les premières tentatives de vol ayant lieu vers la 8^{ème} semaine. Ils acquièrent une autonomie de chasse vers 3 mois et, à ce moment-là, ils se dispersent dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres.

Les Grands-ducs sont très tolérants entre eux. Seul un territoire proche du nid est défendu. Le Grand-duc est en revanche très agressif à l'égard des autres rapaces diurnes et nocturnes.

La délégation territoriale Savoie de la Ligue de Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône Alpes et l'Unité territoriale « Chambéry-Maurienne » de l'Office Nationale de la Biodiversité surveillent la bonne santé et le respect de la tranquillité de ces oiseaux afin qu'ils puissent se reproduire et faire perdurer cette espèce, espèce protégée ainsi que son habitat (arrêté ministériel du 17 avril 1981). La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) s'associe à cette protection afin que les grimpeurs n'empiètent pas sur le territoire des oiseaux. Dans cet objectif, des panneaux informatifs vont être placés courant 2024 à l'approche de ce site de nidification.



Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage des Pays de Savoie À Montagnole

NOS MISSIONS

Recueillir et soigner les animaux sauvages en détresse pour les réintroduire ensuite dans leur milieu naturel.

Protéger les espèces menacées en préservant un équilibre naturel devenu hélas bien précaire...

Sensibiliser les populations. Quelques gestes très simples dans notre vie quotidienne peuvent déjà faire une grosse différence !

CONTACTS

contact@csfs-paysdesavoie.org

Pour un animal sauvage en détresse :

07 83 80 05 46

Vous pouvez nous aider par une adhésion, un don ou même en devenant bénévole !

Retrouvez toutes nos infos, actualités et conseils sur notre site internet :

csfs-paysdesavoie.org



LA MATERNELLE DÉMÉNAGE !

Les deux classes de petite et moyenne sections, ainsi que la classe de grande section, ont fait leur rentrée dans les locaux neufs de l'école maternelle. Les salles claires, spacieuses, munies de grandes baies vitrées, de placards pratiques et d'un point d'eau ont rapidement été investies par les élèves et le personnel de l'équipe éducative.



La ventilation naturelle imaginée par l'architecte a permis aux salles de classe de rester fraîches en ce mois de septembre caniculaire.

Les premiers projets de l'année vont consister à s'approprier l'endroit en personnalisant les différents espaces de vie. Des couleurs vives, choisies par les élèves, décorent déjà les porte-manteaux et les couloirs.



Autre nouveauté : La Ludimalle !

Il s'agit d'objets de récupération mis à disposition des enfants afin de favoriser le jeu par l'imagination. Un vrai succès, regardez plutôt.

LES CLASSES DE CP ET CE1

Les classes de Grande Section-CP de Madame GARAIX et de CE1 de Madame EL HANI sont parties en classe de découverte à St Raphaël (Var) du 19 au 24 juin 2023.

Au programme : découverte du massif de l'Estérel, du port Santa Lucia, du site du Dramont, de l'île Ste Marguerite mais aussi pour les Grande Section-CP la visite de Monaco (palais princier, musée océanographique) et pour les CE1 des cours de natation dans la piscine du centre d'accueil. Sans oublier la fameuse boum du vendredi soir... Les élèves sont rentrés ravis et pleins de beaux souvenirs en tête !



Les classes de CP de Madame GARAIX et de CP-CE1 de Madame EL HANI réalisent un cycle de patinage sur glace à la patinoire de Buisson Rond du 6 au 24 novembre à raison de 2 séances par semaine.

Les élèves apprennent, à l'aide de matériel, à glisser en avant, en arrière, s'arrêter, slalomer, se baisser, passer par-dessus ou en-dessous d'un obstacle et aussi se relever en cas de chute. Vive la glisse !

COMMENT VOTE-T-ON ?

La classe de CE1-CE2

Mardi 7 novembre, nous avons voté pour élire des élèves qui se sont présentés pour le conseil municipal des enfants.



Nous allons à la mairie.



Nous allons dans l'isoloir pour choisir un bulletin.



Nous prenons notre carte électorale.



Nous votons en mettant notre bulletin dans l'urne.



Nous prenons les bulletins de vote.



Nous signons le registre de vote.

Jeudi 28 septembre, la classe de CE2/CM1 est allée au musée des Beaux-Arts de Chambéry. Une guide nous a montré des tableaux sur le thème « Drôle de bêtes » : on a observé différentes sortes de chimères (ce sont des créatures composées de plusieurs parties d'animaux : ailes de chauve-souris, tête de chien, queue de serpent, serres d'oiseaux...). On a vu un tableau avec le minotaure qui attaque sept jeunes filles et un autre avec Alexandre le Grand et son cheval Bucéphale. Ensuite on est allé voir l'exposition sur la montagne. On a vu un immense tableau qui représentait un glacier avec des crevasses : c'était la mer de glace à Chamonix.

Les tableaux sont très beaux : allez-y !



BONNE RETRAITE BERNADETTE !

Bernadette GANDET, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2024. Elle était entrée au service de la commune il y a trente ans, en 1993, en tant qu'agent d'entretien. Après avoir obtenu le certificat d'aptitude professionnelle Petite Enfance en 2003, Bernadette est devenue ATSEM en 2006 puis a gravi les échelons pour arriver au grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe.

Durant toutes ces années, elle a fait preuve d'une grande disponibilité et d'un dévouement de chaque instant envers les tout petits ; pendant la classe, la cantine, la sieste. A l'occasion de son pot de départ, la mairie, les enseignants, enfants et parents lui ont témoigné leur reconnaissance.

Aujourd'hui, le moment est venu pour Bernadette de profiter de son temps libre et de se consacrer pleinement à sa famille et ses loisirs.



Nous la remercions pour le travail accompli pendant ces trente années et lui souhaitons une belle et longue retraite.

Bonne route et *arvi pa !*

NAISSANCES 2023

Alexis
SAINT-BONNET
né le 10 janvier



Vivien
THEVENIN
né le 6 février



Ninho
MARCELLIN
CHIARELLO
né le 14 février



Flora **BATISTE**
née le
13 mars



Valentine
TRONCHET
née le
6 septembre



Gabin **CUNY**
né le 25 avril



Liam **CALI**
né le 16 août

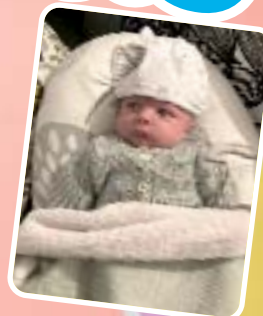


Meije **ADAM**
née le
19 septembre



Alex **COSTOYA GARCIA**, né le 3 janvier
Eloi **CODOGNOTTO**, né le 19 janvier
Mathis **CHARRA**, né le 21 janvier
Gianni **ALBRECHT**, né le 7 février
Mia **VALLET-SIMOND**, née le 15 mars
Adem **CHAIB**, né le 25 avril
Inès **VALLEY**, née le 2 mai
Sarah **VALLEY**, née le 2 mai
Alban **FONTAINE**, né le 4 mai
Elyhja **BAVIÈRE**, né le 25 mai
Ellie **GILLET**, née le 2 juillet
Sophie **FOESSEL**, née le 2 août
Albane **LE BLAN**, née le 9 septembre
Nolan **LE HÉRISSE**, né le 10 septembre
Retal **BENTALEB**, née le 19 septembre
Léanne **BONNAY**, née le 26 septembre
Laya **DJADOUR**, née le 27 septembre
Maddy **GHILARDI**, née le 20 novembre
Luciano **MOUCHET**, né le 21 novembre
Loan **NANTAS**, né le 15 décembre

William **LIÉGEOIS
DE LACOSTE**
né le
19 octobre



LES MARIÉS DE L'AN 2023



**Mlle Emeline VAUDIN
& M. Amaury FARGES**
le 4 avril



**Mlle Alexia BIDOYET
& Mlle Laura DEBRAY**
le 13 mai



**Mlle Sandra LATASSE
& M. Benoît RIONDY**
Avec parrainage
de Mlle Lalie RIONDY
le 27 mai



**Mlle Jade MARRA
& M. Jérémy GEORGES**
le 27 mai



**Mlle Alexandra BINET
& M. Luc DUMAS**
le 12 août



**Mlle Stéphanie SAUNIER
& M. Renaud TOUZET**
le 16 septembre

Mlle Margot BIONAZ & M. Quentin THIEVENAZ
le 2 septembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Mme Marie-Thérèse BOUZON, 11 janvier
M. André LOFFRE, 7 mai
M. Georges VUILLERMET, 25 mai
M. Gabriel CHAIX, 8 juillet
Mme Christiane RAMELA, 13 juillet
Mme Renée MICHEL, née SILVESTRE, 1^{er} août

Mme Michèle LASSAGNE, 2 août
M. Rémy ROLLAND, 15 août
Mme Liliane VUILLERMET, née PAPE, 21 août
M. Brahim RAZKALLAH, 18 septembre
Mme Jeanine MIEGE, née RICHARD, 28 septembre
M. Claudius CARLE, 10 octobre
Mme Denise DANIEL, née COCHET, 12 octobre



La bibliothèque est un service proposé par la commune, géré uniquement par des bénévoles. Elle est ouverte le lundi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Elle vous permet d'accéder **GRATUITEMENT** au prêt d'ouvrages en tous genres : romans, documentaires, BD adultes ou jeunes, albums pour les enfants, sans oublier une collection de Mangas assez conséquente.



Au total, ce sont **4700 ouvrages qui sont à votre disposition**, dont 3750 en fond propre et le reste prêté par Savoie Biblio. Chaque année, ce sont entre 4 et 500 nouveaux ouvrages qui sont proposés à la lecture (achats sur dotation de la Mairie, dons, ...), ce qui permet de dynamiser notre offre, pour le plus grand plaisir de nos lecteurs. Ces nouveautés sont repérées par un liseré de couleur ; un rayon leur est dédié pour les romans.



LE FESTIVAL DU PREMIER ROMAN

Notre comité de lecture, les **TULALU**, a repris ses lectures en novembre, comme chaque année, dans le cadre du **Festival du premier roman**. Dix romans seront découverts et jugés par les lecteurs du comité. Leur vote contribuera à la décision finale des lauréats, qui seront invités en mai.

LES ANIMATIONS

Nous avons commencé les animations le 15 janvier avec **une après-midi Jeux** à la salle du Crêt, à laquelle plus de cinquante personnes ont participé. Ensuite, le 21 mars, nous avons reconduit « **Un livre un vin** » avec une quinzaine de participants. Le 23 juin, ce sont une dizaine de Sonnaziens qui **ont découvert l'Alaska** lors d'**une conférence** animée par **Gilles MACIASZCZYK**.



Le 2 décembre, dix enfants ont participé à **un atelier de création de décorations de Noël**, et le 16 décembre, des bénévoles de la bibliothèque **ont lu des contes à l'occasion de l'arbre de Noël** organisé par l'APES. Des lectures de contes sont par ailleurs régulièrement proposées, en association avec le café associatif qui a ouvert en octobre.



LE PORTAIL DE LA BIBLIOTHEQUE - SA PAGE FACEBOOK

Vous pouvez consulter le catalogue sur notre portail en ligne, via le lien suivant : **<https://catalogue.sonnaz.pikoloco.com>**. Les adhérents à la bibliothèque peuvent même réserver un ouvrage, prolonger la durée de leur emprunt, se tenir informés des nouveautés.

Vous pouvez également vous abonner ou simplement visiter notre page Facebook pour vous tenir informés : **<https://www.facebook.com/bibliothequesonnaz/>**


LES BÉNÉVOLES

Une équipe d'une dizaine de bénévoles animent la bibliothèque. Si vous souhaitez nous rejoindre, toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir ! N'hésitez pas à nous écrire sur notre mail : **biblio.sonnaz@gmail.com**

Vous avez des envies particulières ? Nous pouvons essayer de les satisfaire en les commandant à Savoie Biblio, ou vous pouvez faire une suggestion d'achat sur le portail de la bibliothèque.

LISTE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

NOM DE L'ASSOCIATION	RESPONSABLE	Téléphone	Contact mel
ACCA	Stéphane PIERA	06 26 53 40 91	steph73.tug@akeonet.com
AINÉS RURAUX "LES BIENHEUREUX"	Roger ROULET	06 80 16 26 49	rogerroulet@orange.fr
APES	Guillaume TORCHIO		apesonnaz@gmail.com
ANCIENS POMPIERS	Jacques AIMOZ	06 20 96 34 55	aimozaj@gmail.com
ASSOCIATION PAROISSIALE <i>Contact Association Paroissiale</i>	Angèle VARON Geneviève PORNON	04 79 71 95 99	geponon@yahoo.fr
ATELIER DES POURQUOI	Karen TOURSEL		atelierdespourquoi73@gmail.com
CAFE ASSOCIATIF	Guilhem JACQUET	06 24 23 46 90	cafeassonnaz@gmail.com
CLASSE 56/59	Olivier ROUSSEAU	06 85 52 26 15	dmsrousseau@orange.fr
COMITÉ DE JUMELAGE	Sophie JACQUIER	06 85 84 73 97	jacquier.sophie73@gmail.com
COMITÉ DES FÊTES <i>Contact temporaire</i>	Gilbert JACQUIER Guy EXPOSITO	06 61 63 73 61 06 21 99 21 67	sonnazfetes@gmail.com guyexposito73@gmail.com
E.S.V.V. JUDO	Florian HELIES	06 30 88 84 60	esvjudo@gmail.com
FAR-WEST DREAM	Nadine GIROUD	06 75 39 19 42	farwestdreamtitenad@gmail.com
FC SUD LAC	Pascal ELHOMBRE		pascal.elhombre@orange.fr
FNACA	Roger RASSAT	04 79 72 01 92	
KARATE CLUB	François BUISSON	07 49 52 90 57	buisvaly@yahoo.fr
KASSOUMAÏ	Herlain GRONDIN	04 79 72 09 06	kassoumai73@yahoo.fr
LES Z'AMIS BOULISTES SONNAZIENS	Guy EXPOSITO	06 21 99 21 67	guyexposito73@gmail.com
LES ANNÉES PLAISIR	André DIDIER	06 23 12 07 63	lesanneesplaisir@orange.fr
LES Z'ÉLÉPHANTS VOLANTS	Daniel GONDOUIN	06 80 40 49 08	president@zeleph.com
LA CABANE DES P'TITS SAVOYARDS <i>Maison d'Assistants Maternels</i>	Léa SUISSE Maëva HEUREAUX	06 70 74 81 32 06 23 32 19 31	la.cabane.des.ptiits.savoyards@gmail.com
SAM'PHI <i>Intervenant Sam'Phi</i>	Christine DOSSETTO Philippe YVARS	06 88 45 47 07	recreasports@gmail.com philippeyvars@yahoo.fr
SONNAZ MELODIA	Pierre CROCHET		sonnazmelodia73@gmail.com
TENNIS	Patrick MEHIDI	06 09 16 24 66	patrick.mehidi@hotmail.fr
UN TOIT POUR NANCAGUA - CHILI	Fanny DONOSO	09 86 66 79 06	donosofanny@yahoo.fr
UNION BOULISTE SONNAZ-MÉRY	Dominique EYRAUD	06 87 39 90 87	dominique-eyraud@wanadoo.fr
VANNERIE	Annick AIMOZ	06 03 19 44 58	aimozaj@gmail.com
YOGA	Emilie TESSIER	06 65 16 30 06	emilie.tessier@free.fr



2CMD

Chauffage, Climatisation,
Maintenance, Dépannage.

PLOMBERIE CHAUFFAGE
CLIMATISATION RAMONAGE

MORICEAU Gaël

77 chemin de la vieille route
73000 SONNAZ
2cmd73@gmail.com
06 68 21 87 81



2CMD

AMICALE DES ANNÉES 56 À 59 DE SONNAZ

Notre objectif : se retrouver régulièrement autour d'activités conviviales ou de loisirs.

Samedi 14 janvier : assemblée générale 2023 et élection du bureau.



Président :
Olivier ROUSSEAU
Trésorière :
Martine ZANCANARO
Trésorière adjointe :
Denise HUGONNIER
Secrétaire :
Geneviève SENTOU
Secrétaire adjoint :
Henri BRUNIER

Vendredi 24 février : soirée laser game à Voglans suivie d'un repas au restaurant Le Cap à La Motte Servolex.

Samedi 25 et dimanche 26 mars : week-end dans la station des Saisies. Le chalet L'Arc en ciel nous a accueillis chaleureusement malgré une météo changeante qui a quelque peu perturbé les activités prévues. Promenade à pied le samedi et centre aquatique le dimanche.



Mardi 23 mai : sortie vélo autour du lac d'Annecy suivie d'un pique-nique à Saint Jorioz et d'un arrêt à la chocolaterie de Lescheraines.

Samedi 3 juin : barbecue annuel à la zone du Pomaray. Très belle météo pour cette soirée où tous les classards étaient présents. Nous remercions Guy, Pierrot et Dédé qui nous ont régales ainsi que le comité des fêtes pour le prêt du matériel. Merci à tous ceux qui se mobilisent pour que cette soirée soit une réussite.



22, 23 et 24 septembre : week-end dans le Beaujolais. 23 classards sont partis visiter le monastère royal de Brou puis une éco ferme dans la Bresse. Le lendemain, randonnée à la Roche de Solutré suivie de la visite et dégustation au château de Corcelles. Le dimanche, randonnée dans les monts du Beaujolais puis parties de boules.



L'association a participé au Téléthon le 25 novembre en vous proposant du vin chaud et des confitures maison.

P.S.S. : cette année encore, les « Promenades Sans Stress » nous ont permis de faire de belles découvertes.



Nos activités 2023

Lundi 16 janvier : Les Bienheureux, réunis en Assemblée Générale, ont renouvelé leur conseil d'administration : Président, Roger ROULET ; Vice-Présidente et Secrétaire, Joëlle OGEZ ; Trésorier, Guy JOBY ; administrateurs, Elisabeth JACQUIER,

Renée GILLET, Nicole JOBY, Monique VEILLET, Georges PALAUQUI et Pierre OGEZ. A la fin de cette réunion, nous avons partagé la galette des rois.

Lundi 6 février : Première sortie au restaurant pour la traditionnelle choucroute au Gypaète.

Mardi 27 juin : Sortie interclub avec Méry, prévue au refuge de Mandrin et au lac d'Aiguebelette, hélas annulée faute de participants.

Judi 17 août : Repas champêtre sous chapiteau au Pomaray. Malgré la chaleur caniculaire, un vif succès, très apprécié des nombreux participants.



Dimanche 27 août : Participation à la fête du village avec la pêche à la ligne pour nos enfants.

Lundi 18 septembre : Déjeuner au Cap à La Motte Servolex avant de rejoindre nos adhérents moins gourmands pour poursuivre nos activités à la salle du Crêt.

Lundi 16 octobre : Grand événement de joie pour fêter les 40 ans de notre association. En effet, le 10 octobre 1983, naquit le club des aînés ruraux de Sonnaz « **LES BIENHEUREUX** ».

Evènement en présence de Monsieur Le Secrétaire de la fédération « Générations Mouvement de Savoie », de Monsieur le Maire et des responsables associatifs de notre commune. Un moment d'amitié très apprécié devant l'apéritif festif offert à tous les invités et l'excellent repas réservé aux nombreux adhérents et préparé par la Brasserie du Prieuré au Bourget du Lac.



Samedi 25 novembre : Participation financière au Téléthon.

Lundi 19 décembre : Goûter de Noël.

Enfin, nos inconditionnelles parties de jeux de belote et de sociétés, les goûters et les lotos organisés chaque trimestre par notre ami Georges.



Nous invitons toutes les personnes retraitées ou ayant l'âge de la retraite de la commune à nous rejoindre les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois pour profiter de ces petits moments forts de convivialité.

Contactez notre Président Roger ROULET au 06 80 16 26 49.

Sans oublier nos chères disparues

Une pensée pour les décès de Madame Marie-Thérèse BOUZON, Présidente du club de 2008 à 2012, et Madame Renée MICHEL, épouse de Jacques, premier Président et ce pendant 14 années.

LE COMITÉ DES FÊTES DE SONNAZ

2023 succède à 2022 avec un programme bien rempli et une nouvelle activité inscrite au calendrier.

L'assemblée générale du 24 février a vu le renouvellement du bureau avec un changement de secrétaire. Le concours de belote organisé en soirée s'est déroulé dans une très belle ambiance et a vu une victoire inédite d'une doublette composée d'un jeune et de sa mamie.

Le 1^{er} avril fut l'occasion d'organiser une nouvelle manifestation sous forme de **soirée dansante** dans la salle des fêtes du Crêt.

La soirée était animée par l'orchestre GOELEN Group' autour d'un bon repas. Beaucoup d'ambiance et de participants pour cette première qui a fait danser les gens sur la piste jusqu'au bout de la nuit. Une soirée qui donnera des idées pour reconduire l'activité l'année prochaine.

C'est le 17 juin que le comité des fêtes organisait **la fête de la musique** au Pomaray. Le beau temps était au rendez-vous et a permis de voir beaucoup de monde. Plusieurs groupes musicaux se sont partagés la scène durant cette journée. KASSOUMAI et ses djembés ont donné du rythme, suivi des danses américaines animés par l'association FAR WEST DREAM dont notre président a pu nous montrer tous ses talents de danseurs. Côté chansons, notre fidèle sosie de Johnny s'est encore bien exprimé sur des belles reprises de son idole. Enfin c'est AUDREY qui nous a charmés de sa voix pour accompagner ses chansons et conclure cette belle fête de la musique.

Il a fallu se lever très tôt cette année pour démarrer l'organisation de **la fête du village** le 27 août. En effet, Seb, Romain, Arnaud et Jeannette s'occupaient, sous une pluie battante, de la cuisson des cochons en asado, le BBQ argentin, plat principal du repas de cette journée. Quelques heures plus tard, le reste des bénévoles est arrivé pour mettre en place les différentes activités dont le chapiteau de la messe maltraité par les caprices du temps. Beaucoup

de Sonnaziens sont venus déguster les matafans du comité de jumelage et le repas autour de l'asado. Ils ont ensuite participé aux activités de l'après-midi : le concours de pétanque, le château gonflable, les lancers de fléchettes et de hache, le concours de dessins et l'activité de maquillage pour les enfants.

Le comité des fêtes a terminé les activités de cette année par **le Téléthon** du 25 novembre en prêtant main forte sur la mise en place et l'organisation de cette journée.

Quelques dates importantes sont à noter pour l'année prochaine :

Samedi 24 Février : Assemblée Générale et concours de belote.

Samedi 6 avril : Soirée musicale à la salle du Crêt.

Samedi 15 Juin : Fête de la musique avec GOELEN Group' à Pomaray.

Dimanche 25 Août : Fête du village à Pomaray.

On remerciera tous les bénévoles pour leur implication dans l'organisation des manifestations, la mairie de Sonnaz pour son partenariat ainsi que tous les Sonnaziens qui sont venus participer aux différentes journées festives et qu'on attend encore plus nombreux en 2024.

Gilbert JACQUIER

Président du comité des fêtes de Sonnaz
06 61 63 73 61 - sonnazfetes@gmail.com



Les chanteurs lors de la fête de la musique.



L'équipe des bénévoles.



Préparation de la fête du village.

L'association sonnazienne « Un Toit pour Nancagua - CHILI » est née en avril 2010, suite au tremblement de terre du 27 février 2010 qui a dévasté la zone centrale de ce pays.



En 2023, le samedi 21 janvier au soir, à la salle du Crêt, nous avons organisé notre traditionnelle soirée latino. Repas chilien fait maison et animation dansante. Un bon moment tous ensemble, en famille ou entre amis – Un succès qui se répète année après année ! Les fonds récoltés serviront à soutenir un projet d'aménagement d'une zone en friche à Nancagua, pour que des familles modestes puissent s'y retrouver.



Nous tenons à remercier la Mairie de Sonnaz qui met toujours à notre disposition une salle pour nos réunions, et nous accorde une subvention tous les ans. Nous remercions également les généreux donateurs de lots lorsque nous organisons des lotos.

Cette année a été spéciale pour notre association, car nous commémorons les disparus et victimes du coup d'État de Pinochet, le 11 septembre 1973, par de nombreux évènements :



- Rassemblement, Place Salvador Allende, (Président victime du coup d'État), en présence d'un représentant de la Mairie de Chambéry. Inauguration d'une plaque, pour se rappeler ces heures sombres de l'histoire chilienne.



- Le 6 novembre, projection du film « Punto de encuentro » à l'Astrée : les enfants de deux anciens militants, qui ont partagé une cellule dans un centre de torture, tentent de transmettre à leurs propres enfants cette page sombre de l'histoire familiale. Le film nous montre leurs efforts pour élaborer un documentaire à l'aide des souvenirs et de jeunes acteurs.



- Pendant la deuxième quinzaine de novembre, exposition « Les larmes du Chili » installée dans les escaliers de la Mairie de Chambéry. Les peintures sont inspirées du livre de poèmes « Les larmes de l'Étoile », fruit de la rencontre entre deux artistes : une peintre, Soledad NEIRA, et un poète, Felipe DE LA PARRA VIAL, et de celle de ses deux traductrices. Ce film bouleversant sera de nouveau projeté pendant la quinzaine du Cinéma hispanophone de l'Astrée.



- Le 17 novembre, conférence de Rosa Lidia Ruiz Soria, professeure à l'Université de Nantes, sur les années de dictature et les traces qu'elles ont laissées dans le Chili d'aujourd'hui. Cet événement a eu lieu dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Chambéry, gracieusement mise à notre disposition.

- Le 18 novembre : Rosa Lidia Ruiz Soria a animé deux ateliers, l'un pour les élèves d'espagnol du lycée Vaugelas, sur la poésie et l'autre ouvert à tous sur comment transmettre la problématique de l'exil et de l'immigration.

Nous reprendrons en 2024 l'organisation de notre loto et de notre soirée chilienne.

Pour tout renseignement : **Madame Fanny DONOSO - 07 83 42 48 97**
180, montée des Moulins - 73000 SONNAZ

Cette saison, l'effectif de FC SUD LAC est resté stable malgré la perte des équipes U15 et U17.



- Notre équipe Fanion de D2, sous la houlette de **Franck RINALDI** et **Cyril LAMBERT**, se maintient lors de la dernière journée .
- Notre équipe réserve, entraînée par **Pascal LEBAS** et **Christophe MICHELLIER**, avait pour objectif de monter dans la catégorie supérieure ; si elle s'est qualifiée en 1^{ère} partie de saison parmi les prétendants à la montée, la 2^{ème} partie de saison a été catastrophique. Elle termine dernière de sa poule.
- Les équipes du football d'animation, engagées dans les différents championnats de Savoie, ont fait très bonne figure, encadrées par les éducateurs de notre école de football : **Guillaume** et **Jean Michel DUPUIS** ; **Florian** et **Yoan MARTINET** ; **Christophe BAU** ; **Philippe SALVATORE** ; **Lazar SOULIE** ; **Andrey GRONSKI** ; **Walter SARTORI**.



Les réunions de bureau se sont déroulées dans une bonne ambiance et une bonne dynamique. **Marie-Jo** et **Hervé HOCHAIN** sont arrivés pour consolider l'équipe en place.

FC SUD LAC avait 2 arbitres seniors :

- Le club a recruté un arbitre, **Mr Foued SAIDANE**, nouvel arrivant dans notre région ; mais il a failli à sa mission et a été écarté par la commission des arbitres du District de Savoie. **Mr Marvin MILLIERA** a disparu en cours de saison et n'a pas couvert le club de ses obligations.
- **Mr Johnny MULLER** arrêtant sa carrière de footballeur, il s'est proposé pour passer l'examen d'arbitrage afin de représenter le club et couvrir ses obligations.



Nous avons recruté un contrat civique pour assurer le périscolaire et d'autres missions en la personne d'**Axel ROSSAT**.

Le club a pu reprendre ses manifestations (extra-sportives).

Comme les saisons précédentes, FC SUD LAC a organisé des manifestations sportives et extra-sportives pour financer le fonctionnement du club.

- **Novembre 2022** : Un loto.
- **Décembre 2022** : L'organisation du Marché de Noël et du Réveillon du 31 décembre.
- **Janvier 2023** : 4^{ème} tournoi FIFA (*annulé*).
- **Février** : Vente de diots polente. Tournoi de belote organisé par nos vétérans.
- **Avril** : 3^{ème} vente à emporter de Pizzas, lasagnes, St Genix.
- **Juin** : Concours de Pétanque organisé en mémoire de notre regretté Pepette.
- Différents Festi-foot et Tournois catégories de U6 à U9.



Toutes ces manifestations sportives et extra-sportives seront reconduites pour la saison 2023/2024.

P. ELHOMBRE et P. SALVATORE
Présidents FC SUD LAC

www.esvv.footeo.com





Judo, "Voie de la souplesse", plus qu'un sport, une école de la vie.

Toujours aussi dynamique, notre club ESVV JUDO vient de démarrer sa sixième année !

La saison dernière fut très rythmée entre les différents stages, dont un au Japon, des titres de champions de France et Europe vétérans, une grande fête d'anniversaire pour les 5 ans, et un tas de médaille !

Cette année, l'accent est mis sur l'éducation au travers des jeunes judokas du club avec un challenge sur l'année à propos du code moral du judo, très important dans notre

discipline. En résumé, le club continue à se développer régulièrement et rêve à un avenir dans un dojo à ses couleurs !

Merci aux familles du club pour leur confiance. N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook : ESVV JUDO !

Horaires des cours :

- Mercredi à partir de 14h - salle de la Roselière au Viviers (éveil à ados).
- Jeudi à partir de 17h30 au gymnase de Voglans (ado - adulte).

Contact : esvvjudo@gmail.com

Florian HELIES 06 30 88 84 60 - [esvvjudo](https://www.facebook.com/esvvjudo) 



FNACA DE SONNAZ

Le 30 janvier, nous avons tenu notre 47^{ème} Assemblée Générale.

A l'ordre du jour :

- Présentation des rapports d'activité et financier.
- Election d'un nouveau bureau suite au décès de deux de nos camarades élus.



Comme toutes les années, nous étions présents lors des **différentes cérémonies** : le **19 mars**, mais aussi le **8 mai** et le **11 novembre**.

Enfin, le **9 octobre**, a eu lieu à la salle du Crêt la **remise des cartes 2024** et la **distribution des calendriers**.

Tous ces rassemblements sont suivis d'un instant de convivialité avec le verre de l'amitié.



Une année de plus ! Cette année 2023 a vu un fonctionnement riche en activités et surtout un déplacement à Graglia au-delà de nos attentes.

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons eu plusieurs nouvelles adhésions dynamiques et très sympathiques qui ont été présentes pendant les activités : nous sommes actuellement 67 adhérents, plus deux enfants.

Le 5 novembre 2022, une rencontre des villes jumelées à St Julien Montdenis, avec 3 participants de notre association. Journée d'échange entre comités de jumelage du Piémont, avec des promesses de mieux communiquer entre nous.

Le 19 novembre 2022, notre repas italien à la salle du Crêt avec, au menu, d'excellentes aubergines siciliennes de la brasserie du Prieuré. Soirée conviviale qui permet de se retrouver entre adhérents et amis.

La quinzaine du cinéma du 16 au 29 novembre 2022 à Chambéry. La programmation est toujours très riche et intéressante ; le comité propose une séance collective, et nous nous retrouvons aussi pour voir d'autres films à plusieurs tout au long du festival. Cette année, le film choisi a été : La petite Venise d'Andréa Segre.

Notre participation au téléthon le 26 novembre 2022 avec le stand de crêpes du comité en soutien à l'organisation. Comme avec le comité des fêtes, nous participons aux manifestations de la commune.

Du 29 avril au 1^{er} mai 2023, nous sommes partis à Graglia, reçus par nos amis italiens, accueil de grande qualité et extrêmement chaleureux. Le car était plein, soit 52 personnes en route pour Graglia. Pour les adhérents qui ont participé pour la première fois à l'échange,



cela a été une belle réussite. Patrizia avait précisé aux différents restaurateurs qu'un repas plus allégé et moins long nous permettrait de mieux profiter des journées de visite (Biscuiterie Massera à Mongrando, découverte de la ville de Vercelli). Visite et concert à Graglia avec un repas original et surprenant offert par le comité et la Confraternita de Graglia. Les souvenirs sont bien présents tant en émotions qu'en animations, avec une étoile spéciale pour la soirée de jumelage au sanctuaire. Notre maire a été fait « citoyen d'honneur » de la commune de Graglia.

Le 10 juin, nous avons renouvelé l'opération « pain saucisson » qui avait été réalisée la veille du confinement en 2020. Spécialité réalisée au four à bois de Montagny, très appréciée et réussie, avec une vente sur la place du chef-lieu.

Le 17 juin, notre stand crêpes lors de la fête de la musique a été une belle activité, donc pourquoi ne pas proposer des crêpes salées (jambon fromage) qui devraient plaire en complément de l'organisation de la fête ? Il est vrai que nous sommes devenus les spécialistes « bretons italiens » des crêpes.

Le 25 juin, nous nous sommes retrouvés à Pomaray pour un repas partagé sous un soleil réchauffant. Une trentaine de participants se sont mesurés en mets salés/sucrés avant de s'affronter aux boules, à la belote et autres jeux de cartes revenus sur les tables pour le plaisir de tous.



Un mois de juin riche en activités puisque nombre d'entre nous, faisant partie d'autres associations sonnaziennes, étaient aussi sollicités pour des moments et activités de fin de saison.



Le 28 août, pour le stand de la fête du village à Pomaray, le comité a fait une infidélité aux crêpières pour les matatafans comme l'année dernière. Le jour de la fête, 125 matafans vendus, bons et réussis.

Apporter de nouvelles idées, et surtout retrouver du temps pour parler italien et poursuivre les efforts que nous avons faits lors des cours d'italien, sachant que pratiquer et parler sont essentiels dans l'apprentissage d'une langue pas si étrangère que ça !

Avant de vous annoncer les prévisions de la prochaine saison, je tiens à remercier sincèrement toutes et tous les adhérents qui répondent présents aux diverses sollicitations, que ce soit pour des talents de cuisinières, d'organisation, de recherches d'idées et surtout de bonne humeur et convivialité et qui sont aussi à mes côtés quand cela est nécessaire...

Je remercie aussi la municipalité de Sonnaz pour sa subvention et son implication.

Je remercie le Conseil Départemental, Gaëtan PAUCHET et Claudine BONILLA, pour leur subvention accordée encore une fois cette année, qui permettra d'accueillir nos amis italiens au printemps 2024.



Quelques dates prévisionnelles 2024

- Les dates de réception du comité de Graglia à Sonnaz ont été retenues et pour la première fois, ils souhaitent venir 3 jours plutôt que deux. Excellente nouvelle ! Ce sera donc du **26 au 28 avril**.

Le travail de programmation a commencé (visites, repas, animations, déplacement, hébergement, ...)

- **15 juin** : Fête de la musique à Pomaray : stand crêpes en accord avec le comité des fêtes.
- **30 juin** : Repas partagé à Pomaray.
- **25 août** : Fête du village à Pomaray, reconduction du stand matafans en accord avec le comité des fêtes.
- **07 octobre** : Assemblée générale au Crêt.
- **16 novembre** : Repas italien au Crêt.

A toutes ces dates, se rajoutent les activités ponctuelles auxquelles nous réfléchissons pour animer le comité, garder le contact, apporter de la trésorerie, parler italien et se rencontrer...

Se desiderate unirvi a noi, sarete i benvenuti (si vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus).

*La présidente Sophie Jacquier
jacquier.sophie73@gmail.com*

ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION

Notre projet pour la restauration de La Chapelle se poursuit. L'année 2023 a été très chargée en évènements.

- **En mars, attribution d'une subvention de 20 000 €** par le conseil municipal de Sonnaz pour financer les travaux de charpente et couverture.
- **Les 2 et 4 juin, concert donné par la chorale « Sonnaz Melodia »** avec la participation de Gaétan PAUCHET. Public très nombreux : une remarquable réussite !
- **Les 25 et 26 juin, participation aux journées du Patrimoine** de Pays et des Moulins.
- **En juillet, fabrication de porte-clés en bois** par un habitant de Ragès, et **en août, première vente** lors de la fête du village de Sonnaz.
- **Le 4 septembre, annonce de la sélection de notre projet de sauvegarde** par la Mission Patrimoine en Péril portée par **Stéphane BERN**. Fabuleux message qui nous a émus et réjouis. Le montant de la dotation sera connu en fin d'année.
- **Les 16 et 17 septembre, Journées Européennes du Patrimoine** ; plus de 120 visiteurs sont venus découvrir la chapelle.
- **Le 21 septembre, création d'une page Facebook** par une habitante de Ragès, qui permet de suivre notre activité.
Voici le lien : <https://www.facebook.com/people/Association-pour-la-restauration-de-la-chapelle-de-Rag%C3%A8s/61551590489754/>
- **Le 25 septembre, émission sur la radio « France Bleu Pays de Savoie ».**
- **Le 27 septembre, reportage télévisé de « FR3 Alpes »** avec de nombreux participants habitant Sonnaz.
- **Le 6 octobre, reportage télévisé de « 8 Mont-Blanc ».**
- **Le 21 octobre, exposition de tableaux représentant la chapelle**, réalisés par des peintres habitant Sonnaz : de nombreux visiteurs.



SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE RAGÈS

Je fais un don pour la restauration de la chapelle de Ragès

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____ Mon don est de _____ €

Chèque à établir à l'ordre de : **Association pour la restauration de la Chapelle de Ragès**

Je souhaite un reçu fiscal : Oui Non (ce don vous ouvre droit, si vous êtes imposable, à une réduction d'impôts de 66 % du don)

Coupon à retourner avec votre don à :

Association pour la restauration de la chapelle de Ragès - 22 Chemin des Massettes - 73000 SONNAZ

Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi dite Informatique et liberté), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent et dont nous sommes les seuls destinataires.

DE LA CHAPELLE DE RAGÈS

La très bonne nouvelle de la sélection de notre projet de sauvegarde par la Mission Patrimoine en Péril portée par Stéphane BERN nous a donné **une grande visibilité**. C'est le résultat d'un travail collectif dans l'association, soutenu par les habitants et la mairie de Sonnaz.

Nous espérons qu'une première phase de travaux pourra commencer en 2024, en sachant que nous avons appris à être prudent et à savoir attendre.

Nous remercions tous ceux qui nous soutiennent par leurs encouragements, par leur présence, par leurs dons.



Nous avons été informés, juste avant Noël, que la somme du loto du patrimoine qui nous est accordée est de 150 000 €. Un beau cadeau de Noël !

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Vous pouvez continuer à nous soutenir : c'est nécessaire pour couvrir la totalité des coûts de la restauration.

www.fondation-patrimoine.org/77998

Geneviève PORNON, Présidente

ASSOCIATION PAROISSIALE DE SONNAZ

L'Association Paroissiale de Sonnaz fait partie de la Paroisse Saint François de Sales, des Hauts de Chambéry.

Cette année 2023 a été marquée par le décès en juillet dernier de Gaby CHAIX, qui a veillé dans la discrétion à l'organisation des célébrations, pendant de nombreuses années. Il est parti rassuré de voir l'équipe actuelle bien active.

Fin août 2023, le Père Louis DURET a cessé son activité de responsable de la Paroisse Saint François de Sales après tant d'années, et c'est le Père Désiré BOUDAH qui a repris cette fonction.

L'équipe de Sonnaz assure donc les célébrations. Vous pouvez consulter les tableaux d'affichage à la porte de l'église et de la chapelle de Ragès.

Pour les baptêmes et les mariages, s'adresser directement au Centre Paroissial (04 79 72 43 85).

L'équipe des funérailles de Sonnaz (Xavier BAREL, Hubert PUTZ et Louis-Marie TRICAUD) accueille et accompagne les familles.

Le groupe de partage d'évangile, ouvert à tous, se réunit régulièrement (se renseigner auprès de Geneviève PORNON).

Avant les vacances de Noël, l'église de Sonnaz ouvre ses portes aux enfants et aux familles pour un temps d'accueil autour de la crèche 3 fois dans la semaine, après la sortie de l'école. Un moment apprécié par tous.

*Pour tous renseignements :
Geneviève PORNON - 06 73 39 64 09*



Nous venons de vivre une année très riche. Au départ, nous avons quelques idées de représentation, mais les opportunités et les occasions sont venues à nous au fur et à mesure que l'année avançait. En voici un petit résumé.

Tout d'abord, « **Les Chœurs de la Citadelle** » de Montméliant nous ont sollicités pour partager une journée d'automne autour du chant. Travail sur des chants collectifs, repas partagé et concert commun en fin d'après-midi dans l'Espace François Mitterrand devant un public nombreux. Cette journée a été riche en chants, détente et fraternité.

Le seul concert planifié était celui que nous avons donné début décembre dans l'église du village. Tout l'automne a été axé sur le travail des chants présentés qui, pour la plupart, étaient nouveaux pour le public. Le public a répondu présent, et tant mieux car la recette au chapeau a été reversée pour le Téléthon.

Notre traditionnel stage de printemps s'est déroulé une nouvelle fois à Sévrier début avril. Le rythme du week-end fut soutenu, alternant chants, exercices de respiration et de concentration. La bonne humeur était évidemment présente durant ces deux jours.

A l'initiative du club des aînés de La Belle Epoque des Molettes, nous avons donné fin avril **un demi-concert avec la chorale d'Ugine dans leur église.** Un joli petit moment.

Un concert commun avec le ténor sonnazien Gaëtan PAUCHET et notre chorale : cela faisait longtemps que nous avions cette idée. En fin d'année 2022, nous avons commencé à travailler sur ce projet pour donner naissance à deux concerts début juin dans l'église. La parfaite complicité entre **Gaëtan**, notre chef de chœur **Patrice RIMET** et les choristes a permis d'enthousiasmer le public présent qui a été très généreux. Les recettes ont été intégralement destinées à la réfection de la chapelle de Ragès.

Sonnaz Mélodia fêtera ses 20 ans en 2024. Nous préparons déjà cet anniversaire, un côté intime juste pour les choristes et un autre tourné vers le public. A suivre donc...

Le Bureau de Sonnaz Melodia





L'APES est une association gérée par les parents d'élèves de l'école de Sonnaz qui a pour but de réunir des fonds pour financer des sorties et des activités pour toutes les classes.

L'argent récolté a permis aux enfants de l'école de faire de nombreuses sorties comme « **le Hameau du Père-Noël** » et « **Miripili l'île aux pirates** » pour les classes de petite et moyenne section, **un court séjour dans les**

Bauges pour les élèves de grande section, et **une classe découverte au bord de la méditerranée** pour quatre classes de niveaux CP à CM1. Les élèves ont aussi pu assister à des spectacles tout au long de l'année scolaire 2022/2023.

Cette année scolaire, l'équipe de l'APES prévoit plusieurs événements et ventes. Tout comme l'année dernière, la deuxième édition du bal d'Halloween a remporté un franc succès auprès des jeunes et des moins jeunes. Merci encore à tous les bénévoles et tous les participants.

Toutes les familles de l'école, petits et grands, oncles, tantes, grands-parents, cousins, mais aussi voisins et habitants de Sonnaz, sont conviés aux prochains événements :

- **La fête de printemps**, le **samedi 6 avril**, durant laquelle seront proposés une tombola, une petite restauration, un château gonflable et d'autres activités pour tous les âges.
- **La kermesse de l'école** qui aura lieu le **vendredi 28 juin** avec le spectacle des enfants.

N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Nous vous attendons nombreux !



Un grand merci à nos bénévoles !

Le bureau 2023/2024 :

Guillaume, Laurence, Gaëlle et Clémentine

✉ apesonnaz@gmail.com



Le Bal d'Halloween



Le tennis à Sonnaz, ce sont plus de 50 familles et près de 230 joueurs de tous âges qui pratiquent, un peu ou beaucoup, sur les deux terrains municipaux qui sont situés du côté de Montagny (non loin de la Zone Artisanale de Pomaray et de l'un des atterrissages de parapentes).

Le tennis est un sport ; c'est aussi un loisir qui peut se pratiquer aussi bien en famille ou entre amis. Le club CO Sonnaz se donne pour vocation de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'activité, de jouer ou de progresser quel que soit sa pratique, son niveau et sa fréquence de jeu.

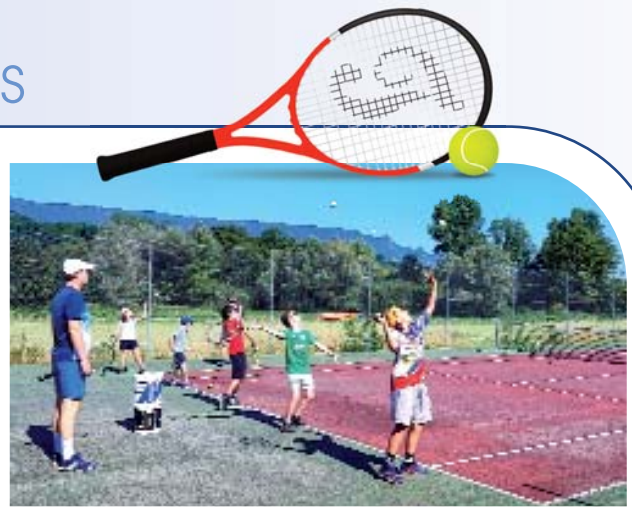
Les terrains de tennis appartiennent à la commune et leur usage est confié au Club C.O. Sonnaz qui fonctionne sous forme associative au profit des habitants de la commune. Il y a deux ans, **le terrain numéro 2 a été entièrement remis à neuf par la commune.** Cette année 2023, ce sont **des bancs qui ont été installés par la commune.**

Les terrains (en « quick », c'est à dire en béton poreux) **sont accessibles toute l'année**, sous réserve bien entendu des conditions météorologiques. Certains des membres pratiquent durant les 12 mois de l'année.

L'adhésion au club permet de jouer librement toute la saison (12 mois). Il est également possible (et conseillé) de réserver son heure de pratique grâce au site Internet (réservation gratuite). En plus de cette adhésion, et sous réserve de faire ainsi partie du club, ceux qui le désirent peuvent avoir accès à **des séances de cours collectifs** qui se tiennent les samedis matin au printemps (en mai et juin) ou à l'automne (en septembre et octobre). **Ces leçons collectives sont ouvertes aux enfants comme aux adultes, aux débutants comme aux confirmés.**

Ce sont aussi des moments de convivialité qui permettent de créer des affinités et de se trouver des partenaires de jeu pour l'année.

Ces cours collectifs se tiennent à 9h, 10h, 11h et parfois 12h selon les âges, niveaux et affinités (2 professeurs).



Il est aussi possible de **profiter de cours individuels** (professeur Diplômé d'État).

Certains, qui ont ainsi débuté le tennis à Sonnaz il y a quelques années, sont désormais de jeunes adultes, joueurs confirmés qui continuent de participer à ces séances collectives lors des sessions du printemps et de l'automne.

Le choix du club est de permettre à chacun d'accéder et de pratiquer, à des prix défiant toute concurrence.

Afin de **maintenir ces tarifs très faibles**, l'adhésion au club ne donne pas accès à la licence de la Fédération Française de Tennis (cette licence est nécessaire pour ceux qui veulent se lancer dans les compétitions officielles). Fournir une licence imposerait de pratiquer des tarifs nettement supérieurs alors que les adhérents privilégient la pratique loisir (de très nombreux et bons clubs à objectif compétitif existent dans le bassin Chambéry / Aix les Bains).

Il est possible d'**adhérer au CO Sonnaz à titre individuel ou familial** (c'est à dire un foyer).

Un exemple : un foyer de quatre personnes (deux adultes, deux enfants) paie une adhésion annuelle de 60 € soit 1,25 € par personne et par mois pour accéder et jouer sans limite sur les terrains.

A bientôt





L'association *Kassoumai* propose des cours de percussions africaines sur la commune de Sonnaz. Elle est gérée par des bénévoles et regroupe une trentaine d'adhérents.

Cette année encore, Kassoumai s'appuie sur un formateur expérimenté, **Herlain GRONDIN**.

Les cours sont organisés en deux niveaux, à la **salle d'évolution de Sonnaz** :

- Les **débutants**, le **LUNDI** de **19h00** à **21h00**.
- Les **avancés**, le **JEUDI** de **19h00** à **21h00**.

L'association se produit notamment lors du **Téléthon de Sonnaz**, ainsi qu'à la **fête de la musique de Sonnaz et de Chambéry**.

Toute l'équipe de **Kassoumai** vous attend pour partager avec vous des moments d'apprentissage dans la joie et la bonne humeur.



Carnaval de Sonnaz - Mars 2023

Contact : **Herlain GRONDIN**

Tél. 06 31 61 04 67 - kassoumai73@yahoo.fr



Fête de la musique de Chambéry - Juin 2023.

VANNERIE - MARQUETERIE

En 2023, le club de vannerie et marqueterie a fêté ses 10 ans d'existence. Le bilan est positif : Eliane BEYVIN peut être fière de sa maîtrise dans l'art de fabriquer corbeilles et paniers en tous genres et de transmettre son savoir-faire à de nombreuses personnes, de Sonnaz et d'ailleurs...

Merci Eliane

Contacts :

- **Eliane BEYVIN**
06 83 80 20 92
- **Annick AIMOZ**
06 03 19 44 58



LES ANNÉES PLAISIR : ACTIVITÉS 2023

Encore une année ponctuée par des rendez-vous mensuels, annuels et des sorties diverses pour les adhérents de l'association « **les Années Plaisir** » ouvertes aux Sonnaziens et Sonnaziennes nés en 1953, 1954, 1955 et leurs conjoints. Rejoignez-nous les heureux natifs de cette tranche d'âge.



27 janvier : retour à Saint-Christophe sur Guiers pour la 13^{ème} exposition de la crèche provençale pour admirer décors et santons, chaque année plus enchantée, suivi d'une balade à pied jusqu'aux Echelles par un sentier bucolique, dans un froid glacial.



04 février : soirée théâtre d'improvisation « Meurtre à la Traverse » avec participation des spectateurs au déroulement de l'enquête. Après le suspens, agréable moment à la pizzeria « chez Pepone ».

10 février : Assemblée Générale ; après l'adoption des différents rapports, les 32 membres présents se sont régalez avec des crêpes dans une ambiance chaleureuse.

2^{ème} lundi de chaque mois : retrouvailles salle du Crêt.

20 février : retour sur le plateau du Semnoz pour les amateurs de raquettes qui apprécient autant les paysages que l'effort physique et le réconfort autour de plats bien chauds.



14 avril : escapade printanière en Haute-Savoie avec visite du Pont de la Caille, balade autour du lac de La Balme de Sillingy pour voir les centaines d'arbres de la Collection Nationale de Cerisiers à fleurs d'Asie.



1^{er} juin : visite du musée de l'Aviation Clément ADER à Corbas où les participants ont rêvé d'être pilote de ligne ou de chasse aux commandes d'aéronefs plus vrais que nature !



9 juin : excursion au col du Crucifix avec pique-nique, malheureusement écourtée par la pluie.



24 juin : succès assuré pour le traditionnel repas partagé zone de Pomaray suivi d'un après-midi jeux.

27 août : participation à l'organisation de la fête du village aux côtés du Comité des fêtes et des autres associations.

7 septembre : 42 km à bicyclette sur la véloroute ViaRhôna jusqu'à la cascade de Glandieu dont l'eau jaillit de plus de 60 m de haut et qui a agréablement rafraîchi les participants épuisés par la chaleur. Pique-nique à la base nautique du Cuchet.

24 novembre : soirée cabaret au Paradice à La Biolle.

25 novembre :
Participation au Téléthon
(soupe de légumes)



Merci à la municipalité et au Comité des fêtes pour les prêts de salles et infrastructures
Pour nous joindre : lesanneesplaisir@orange.fr



FAR WEST DREAM

Vous aimez danser ? Alors la danse en ligne vous séduira par ses différents rythmes (rock, chacha, valse, polka, west coast swing, two step, charleston, etc.).

Elle se danse sur des musiques country, mais aussi sur des musiques actuelles (Ed Sheeran, Kendji, etc.).

De belles musiques de styles différents juste pour le plaisir de danser !

Vous pouvez venir danser en famille, entre amis et même si vous êtes seule car pas besoin de partenaire pour danser tous ensemble en ligne ! Quelle chance d'avoir une danse accessible pour tous et pour tous les âges également !

Cette activité vous permettra de vous détendre, de maintenir votre corps en forme, de travailler votre mémoire et surtout vous apporter de bons moments de convivialité et de bonheur !

Des bals dans la région tous les week-ends vous permettront de mettre en pratique les danses apprises en cours, tout en vous permettant de passer de bonnes soirées avec les danseurs de votre club et faire des rencontres avec ceux des autres clubs.

Des cours du débutant au confirmé.

Le mieux, c'est de venir essayer pour voir si cette activité vous plaît !
Vous avez droit à 2 cours d'essai GRATUITS !



Nos cours de danses en ligne à la Salle du Crêt à Sonnaz le Bas

Lundi : Animatrice Brigitte

- ◆ 19h00 - 20h00 : Cours Country/New Line Niveau Débutants
- ◆ 20h00 - 21h00 : Cours Country/New Line Niveau Novices
- ◆ 21h00 - 22h00 : Cours Country/New Line Niveau Intermédiaires

Jeudi : Animatrice Nadine

- ◆ 19h00 - 20h00 : Cours Country/New Line Niveau Novices
- ◆ 20h00 - 21h00 : Cours Country/New Line Niveau Intermédiaires/Avancés
- ◆ 21h00 - 22h00 : Révisions équipe démo

Des cours également sur la Commune de Cognin (Débutants, Novices, Intermédiaires)

Consultez notre site : <https://farwestdream.wordpress.com/>

: Far West Dream - : farwestdream73@gmail.com

Renseignements : Nadine GIROUD - 06 75 39 19 42



LES Z'AMIS BOULISTES SONNAZIENS

L'association compte, pour l'année 2023, 53 adhérents et se veut amicale et sympathique. Il n'y a pas de pro ni d'amateurs, mais simplement des personnes qui aiment jouer aux boules. L'activité est ouverte aux adhérents le mercredi et le samedi à partir de 13h45 à la zone de Pomaray.

Composition du bureau :

Monsieur Guy EXPOSITO - Président
 Monsieur André PIN - Vice-président
 Madame Pascale ROCHAIX - Secrétaire
 Monsieur Pascal POIGNANT - Vice-secrétaire
 Madame Françoise EXPOSITO - Trésorière
 Madame Mireille ALA - Vice-trésorière

3 membres supplémentaires au conseil d'administration : Armand LECERCLE, Natacha FREGONESE et Jean-Luc MORALES.



Activités 2022/2023 :

Participation au Téléthon le 22 décembre 2022 avec une vente de diots fabriqués par les Z'amis Boulistes. Merci aux bénévoles !

Concours interne - Samedi 20 mai 2023 : 26 participants au total. Résultats du matin (16 participants) : Armand a gagné contre Clément en finale du tournoi en tête à tête. L'après-midi : gagnante Françoise, 2^{ème} Clément, 3^{ème} Patrice.

Fête du village - Dimanche 27 août 2023 : Classement de 4 membres de notre association. Gagnant en triplette : Clément BRUNIER qui réédite sa victoire de l'an dernier. 3^{ème} : Natacha FREGONESE, Patrice FERRARI et Pascal POIGNANT. Félicitations à eux.

Concours Fair-play en Espagne du vendredi 1^{er} septembre au vendredi 8 septembre 2023 : 25 membres de l'association ont participé. Après une semaine de pétanque acharnée, les finalistes au concours à la mêlée par tirage au sort sont les suivantes : une équipe féminine en doublette, Pascale et Patricia. Nous avons passé une excellente semaine dans la convivialité et la bonne humeur.

Concours de pétanque Samedi 19 septembre 2023 : Concours de pétanque à Sonnaz organisé par le ESVV judo de la Motte Servolex. 57 triplettes inscrites. 2 triplettes des Z'amis Boulistes ont été classées dans les 12 premiers. Les classements des équipes composées sont : 1^{er} et gagnants du concours : Agnès, Armand, Pascale ; et 10^{ème}, Jean et son neveu Louis. Monsieur le Maire a remis le challenge aux gagnants.

Assemblée générale et repas amical Samedi 30 septembre 2023 : L'apéritif a été confectionné par les adhérents, suivi d'un repas et dessert offerts par l'association. Une journée très conviviale avec un temps radieux. Félicitations à tous nos joueurs et merci à tous nos bénévoles pour l'aide apportée lors de nos manifestations.



A retenir pour l'année 2024 :

Samedi 5 mai, l'association organise un challenge amical inter-associations. Cette rencontre se déroulera sous forme de concours en doublette ou triplette et chaque équipe représentera son association.



Pour tout renseignement, contactez :
lezamiboulistes73@gmail.com



La saison 2022-2023 s'est bien passée avec la présence régulière et importante des enfants, des ados et des adultes, et malgré le peu d'espace de la salle de motricité, difficile à gérer les jours où nous étions plus de 15.



L'effectif du Club a été quasi-identique à celui de la saison 2021-2022 : 26 licenciés (16 enfants et 10 adultes).

La saison a été marquée par les événements suivants :

◆ Attributions de ceintures en mai et juin :

- Jaune et jaune-blanc pour les enfants ; passage réalisé par Louis ARNONE.
- Marron pour un ado, Alvin DONOSO ; passage réalisé par Marcel BORIN.
- Noire 1^{er} DAN pour un ado, Mathis IMBOULA ; passage réalisé par un jury inter-club : Marcel BORIN (KC de Sonnaz), Jeff CURRAT (KC de La Ravoire), Gilles FRANCONY (KC de Saint Baldoph).



◆ De plus, durant cet été 2023, la Fédération Départementale nous a annoncé la promotion de Mr Marcel BORIN au grade de 5^{ème} DAN.

- Cette promotion honore et rend fier notre petit club de Karaté de Sonnaz, car Marcel a permis, par son enseignement et son savoir, la formation de 7 ceintures noires depuis la création du Club en 2007 : Mr. CRENIER P., Mr. ARNONE L., Mr. WENDLAND P., Mr. IMBERT M., Mr. TARDY G., Mr. BEAUFILS P., Mr. BUISSON F., Mr. IMBOULA M. (dont Mr. IMBERT et Mr. IMBOULA qui ont commencé à l'âge de 6 ans ceinture blanche au Club).

◆ Participation aux événements de la commune, et spécialement à la Fête du Village en Août 2023.

La saison 2023-2024 a repris avec un effectif Enfants proche de la saison dernière et une augmentation de l'effectif Adultes, ce qui est une bonne nouvelle, après plusieurs années de stagnation.

Nous remercions nos entraîneurs Mr. BORIN et Mr. ARNONE pour leur engagement.

Nous remercions la Municipalité de nous permettre de réintégrer la Salle d'Evolution pour la saison 2023-2024, suite à la réalisation de la nouvelle école de Sonnaz.

Nous remercions les parents qui nous font confiance et toutes les personnes qui nous ont aidés durant toute cette saison, et espérons que vous continuerez à nous soutenir pour le maintien de notre activité au sein de la Commune.

Toutes les infos et nouvelles du club sur le site : www.karate-club-de-sonnaz.fr et sur nos pages **Facebook** et **Instagram** nouvellement créées.



Le Bureau du Karaté,
Mr. BUISSON F., Mr. TARDY, Mr. BEAUFILS, Mr. WENDLAND P.

LA CABANE DES P'TITS SAVOYARDS

La maison d'assistants maternels est installée sur la commune depuis avril 2017. Elle est gérée par une association qui mène diverses actions afin de pouvoir financer du matériel et améliorer le cadre de vie de la structure (Ventes de cousettes, tombola, etc.).



La M.A.M. c'est

- Des enfants en motricité libre,
- Des activités manuelles,
- Des ateliers dirigés,
- Des activités libres,
- De la motricité (parcours, danse, yoga),
- Des sorties en extérieur (zoo, parc, lac, ...)
- Et des moments conviviaux avec les parents



Horaires

Du lundi au vendredi
8h-18h

Mercredi : 8h-12h
(à compter de septembre
2024 : fermeture)

Fermeture 8 semaines
par an



Les nounous sont aussi des lutins pour Noël : confection de cousettes pour enfant, femmes, hommes et la maison, que nous vendons pour le bénéfice de l'association.

Nous organisons également une tombola au printemps.

Les fonds permettent de financer du nouveaux matériels et nouveaux jeux pour nos petits savoyards.

La Cabane des P'tits Savoyards

283, route de la Chartreuse - 73000 SONNAZ



www.mam-la-cabane.wix.com/desptitssavoyards



ASSOCIATION DES ANCIENS POMPIERS

Samedi 25 Février :

Réalisation de fagots pour le four.

Dimanche 12 Mars :

Sortie annuelle à la neige, au chalet de Gruffy dans le Semnoz.

Samedi 13 Mai :

Fournée de pains au four de Montagny.

Jeudi 20 Juillet :

Animation pour le Tour de France avec exposition de la pompe à bras le long du trajet.

Samedi 15 octobre :

Participation à la fête du village, pour aider le comité des fêtes (vaisselle).

Pas de participation au Téléthon 2023.

Confection de tabliers pour les associés et un offert à la municipalité, avec un grand merci à celle-ci pour la subvention accordée.



SECTION SAM'PHI SONNAZ

45 enfants sont inscrits aux activités multisports qui se déroulent dans la salle d'évolution de Sonnaz !

18 maternelles participent aux différentes activités adaptées, encadrés par Jade, Régis et Amélie : parcours, roller, accrosport, jeux collectifs, jeux de ballon, tir à l'arc, jeux de raquette, judo/sports d'opposition ... **Les cours ont lieu tous les mercredis** de 9h30 à 11h30, avec un accueil possible à partir de 8h30.

Le mercredi après-midi, de 13h45 à 16h15, avec un accueil jusqu'à 18h, **c'est au tour des élémentaires de pratiquer avec Mathieu et Perrine de nombreuses activités** telles que course d'orientation, Koh-Lanta, athlétisme, vélo, roller, hockey, cirque...

Enfin, **une activité fitness est proposée aux seniors jeudi matin** de 9h30 à 10h30. **Régis encadre l'activité depuis 5 ans** maintenant. Pilates, renforcement musculaire, cardio, équilibre, étirement sont au programme !

Une quinzaine d'adhérents motivés participe chaque semaine à la salle du Crêt !

Philippe YVARS - 06 88 45 47 07

www.samphi.org



CAFÉ ASSOCIATIF « LA RUCHE »

Au printemps 2023, un petit groupe de quadragénaires sonnaziens s'est posé des questions :

- ✓ Comment animer la place du village ?
- ✓ Comment redonner de la cohésion à la commune de plus de 2000 habitants répartis en 15 hameaux ?
- ✓ Comment créer du lien entre les générations ?
- ✓ Comment se sentir éco-responsable de son territoire ?

La réponse est la co-construction d'un café associatif.

Un café associatif, qu'est-ce que c'est ?

C'est une combinaison de deux concepts : un café + une association !

Sans but lucratif, le café associatif est organisé pour être un lieu de vie, de rencontres, de convivialité et de créativité. C'est un lieu **CHALEUREUX**, un lieu **CITOYEN**, un lieu **ACCESSIBLE**, un lieu **INTERGENERATIONNEL** !



Au début de l'été, l'association présidée par Guilhem JACQUET a été officiellement créée et, en collaboration avec les élus municipaux, a déposé son concept à l'opération « Budget Citoyen » pour tenter de bénéficier d'une aide financière allouée par le département de la Savoie. Malheureusement, dans la course au « Budget Citoyen », les nombreux votes n'ont pas été suffisants pour être lauréat dans notre canton Chambéry 1.



Un sondage, via les réseaux sociaux, a démontré, sans surprise, que les Sonnaziens sont vraiment motivés à l'idée de voir s'ouvrir un café associatif dans le village ! Une centaine de foyers a participé à l'enquête et a choisi le vendredi comme jour d'ouverture du café.

La commune a mis à disposition du café associatif l'ancien restaurant scolaire, la salle de garderie à l'étage et la salle d'évolution lorsqu'elle est disponible.

Avec l'aide de nombreux bénévoles, le café associatif a ouvert le 6 octobre avec la transmission du match de rugby « France-Italie ». Une deuxième soirée a eu lieu sous le signe de la convivialité avec une lecture de conte pour les enfants en partenariat avec la bibliothèque, et un brainstorming pour dégager des noms pour le café qui sont soumis aux votes des adhérents. Deux tours de scrutin ont été nécessaires : le Café Associatif s'appellera LA RUCHE. Un lieu collaboratif bourdonnant d'idées !

Le 10 novembre, la Société Mycologique Chambérienne a percé les secrets des champignons pour petits et grands. Le 17 novembre, une animation « La Fresque du Climat » a permis de mieux comprendre les causes du changement climatique et les solutions pour y remédier. L'année se termine avec une soirée Jeux le 8 décembre.

Les membres du bureau et les bénévoles répartis en différents groupes travaillent aux futures animations qui seront proposées aux adhérents déjà nombreux (143 à la mi-novembre), sur divers thèmes : bien-être et yoga, œnologie, naturopathie, atelier vélo avec réparation, pratique des langues étrangères, échange de plantes et graines.



Un café associatif ne peut servir que ses propres adhérents. L'adhésion se prend sur place aux heures d'ouverture du café le vendredi de 16h30 à 21h30 ou sur le site www.hello.asso/cafe-associatif-de-sonnaz

Pour connaître le programme et toutes les infos, consultez les panneaux d'affichage de la commune



www.instagram.com/cafeassonnaz



cafe associatif de sonnaz

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe dynamique des bénévoles, contactez-nous en message privé sur notre page Facebook

L'ATELIER DES « POURQUOI »

Se poser des questions, réfléchir en s'amusant, reconnaître et gérer ses émotions, développer de nouvelles compétences sociales entre enfants du même âge avec une animatrice philo certifiée.

Ce n'est pas un cours de philosophie ! Notre but est d'accompagner les enfants (et les adolescents !) dans la **découverte de la philosophie** de façon ludique. A travers un atelier de discussion en petit comité grâce à des jeux, de l'art, de la lecture, de la musique ou même du cinéma. En explorant des thèmes adaptés à l'âge de l'enfant et les questions qu'ils se posent, (grandir, l'amitié, les émotions, la nature, les différences, ...), nous les invitons à grandir en humanité.

La durée de l'atelier est d'environ une heure/une heure trente.

Ces ateliers sont de plus en plus intégrés dans les programmes des écoles maternelles, primaires et collèges, avec des résultats très positifs, voire étonnants, en ce qui concerne la prise de parole des enfants, le développement de l'expression orale et l'épanouissement de la pensée selon une argumentation structurée. Sans compter que les enfants s'amusent beaucoup !

Nos ateliers sont conçus et animés par Karen, avec le regard professionnel d'Adèle. Toutes les deux mamans, nous sommes formées aux nouvelles pratiques philosophiques (SEVE Frédéric Lenoir / Université de Liège), à la pédagogie par le jeu l'accompagnement à la parentalité. Nous avons déjà pratiqué plusieurs centaines d'ateliers avec des enfants dès 6 ans !

Contact : Karen TOURSEL - atelierdespourquoi73@gmail.com



FLO SANTÉ PERFORMANCE



Je suis Florian, Éducateur sportif diplômé. J'interviens aussi bien de manière individuelle que collective, pour tous publics, enfants, adultes et Seniors.

Passionné et amateur de sports depuis mon plus jeune âge, j'ai occupé mon premier poste d'éducateur en 2017.

En 2022, je deviens indépendant avec l'ouverture de plusieurs cours dans le bassin aixois. Mon objectif est avant tout d'accompagner au mieux, en privilégiant des groupes restreints afin de favoriser la progression de chacun et la qualité des séances.



Me contacter :

☎ 06 60 84 78 89

✉ flosante.performance@gmail.com

📷 flo_sante.performance



Le sport offre de nombreux avantages pour le développement physique des enfants. Il améliore leur endurance, leur force musculaire et leur coordination. Outre ses bienfaits physiques, le sport contribue également au développement émotionnel et social de l'enfant. En jouant en équipe, les enfants apprennent à coopérer, à résoudre des problèmes ensemble tout en développant les compétences sociales telles que le respect, l'esprit d'équipe et le fairplay.

J'interviens à l'école de Sonnaz depuis septembre 2023 en accord avec la Mairie en proposant diverses activités physiques et sportives.

Les groupes sont de 10 enfants maximum pour mettre en place des activités cohérentes et pertinentes afin que les enfants s'épanouissent durant les séances.

Tout en gardant le côté ludique, les enfants apprennent et progressent chacun à leur rythme. Tout ceci en se dépensant dans la bonne humeur !



Cours à Sonnaz : Le mardi de 16h30 à 18h30 / Le vendredi de 16h30 à 18h30

Merci pour votre confiance !

MERCI À NOS ANNONCEURS

BRASSERIE & TRAITEUR
Le Prieuré

Ouvert le midi
du mardi au samedi
Le soir sur réservation
pour les groupes

RÉCEPTIONS - APÉRITIFS DINATOIRES - POÊLÉES GÉANTES

brasserieleprieure@gmail.com - 04 79 25 00 33
150, route de Chambéry - LE BOURGET DU LAC

COGEBAT
VOTRE ARTISAN
DE CONFIANCE
PLOMBERIE . 2ND OEUVRE

SALLE-DE-BAINS
CLÉ-EN-MAIN

CLIMATISATION
RÉVERSIBLE

RECHERCHE DE FUITE
NON-DESTRUCTIVE

COGEBAT - 100 Chemin des Tires - /3000 Sonnaz
t : 07.61.11.27.02 - www.cogebat-2savoie.fr

TAXI : 06 09 30 07 30

A VOTRE SERVICE pour tous vos déplacements :

- PRIVÉS (gares, aéroports, ville...)
- MÉDICAUX ASSIS (visite, entrée/sortie d'hôpital, chimio, dialyse, radiothérapie, ...)

SONNAZ

Vous donner entière satisfaction est notre priorité...

EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de VOGLANS
2, rue Centrale - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 52 08 00
www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

afaq
ISO 9001
ISO 14001
Qualité
Environnement
AFNOR CERTIFICATION

LES BONS ŒUFS DU TERROIR

Baby COQUE

Chemin de la Sauce - 73 000 Sonnaz - 04 79 72 24 65

Le GYPAËTE
Bar Tabac Restaurant
Chez Viviane et Benoît
04 79 72 27 11

724, route d'aix-les-Bains - 73000 SONNAZ www.legypaete.fr

Nos solutions d'autocars pour vos déplacements

Alpes Découverte

Sorties à la journée . Voyages en groupes
Transfert aéroport gare. Transfert station de skis
Déplacements professionnels . Voyages scolaires.

Minibus de 8 à 22 places. Autocars de tourisme de 31 à 63 places

464 rue de la Laysse.73000 Chambéry
T.04.79.84.69.36. Email : contact@alpes-decouverte.com
www.alpes-decouverte.com

Spie batignolles TP AURA

VOTRE PARTENAIRE
EN TRAVAUX PUBLICS

cbtpaura@spiebatignolles.fr
spiebatignolles.fr

Équipe pour connecter les hommes

LES
TERRES
d'Alba

IMAGINEZ VOTRE
FUTURE MAISON
À SONNAZ...

TRAVAUX EN COURS

LOTS à BÂTIR de 430 à 904 m²
VIABILISÉS & LIBRES CONSTRUCTEURS


CIS Promotion

Informations & vente :
04 79 69 16 45
www.cis-promotion.com

UNE RÉALISATION :

CIS Habitat

